

LES SIGNES DES TEMPS

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

3^e ANNÉE.

BALE (SUISSE), JUILLET 1878.

NUMÉRO 1.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ : J. N. Andrews, Albert Vuilleumier, J. D. Hanhart.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5 par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : Bureau des « SIGNES DES TEMPS », Bâle (Suisse).

IL ME CONDUIT.

Il me conduit, douce pensée !
Repos à mon âme lassée !
En tous lieux son regard me suit,
Et par la main il me conduit.

CHŒUR : — Il me conduit, Il me conduit !
Désormais pour Lui je veux vivre !
Brebis fidèle, je veux suivre
Le bon Berger qui me conduit.

Jésus sur moi veille sans cesse :
Dans la joie et dans la tristesse,
Dans le jour comme dans la nuit,
Pas à pas sa main me conduit.

Comme un rempart Il me protège,
Il me préserve de tout piège ;
Loin de moi l'ennemi s'enfuit,
Quand par la main Christ me conduit.

Quand mon heure sera sonnée,
Mon œuvre ici-bas terminée,
Je dirai dans la souffrance muet :
« Je ne crains point ! Il me conduit ! »
— R. SALLENS.

LE BAPTÊME DANS LA BIBLE.

SECOND ARTICLE.

Nous allons voir maintenant de quelle manière les apôtres baptisaient. Dans la joie et dans les endrois où il y avait de l'eau d'une certaine profondeur ; c'est dans un fleuve que le baptême fut institué, et c'est là que nous voyons le premier ministre baptiste dans l'exercice de ses fonctions. « Et tout le pays de Judée et les habitants de Jérusalem allaient vers lui (Jean) ; et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain, confessant leurs péchés. » Marc 1 : 5. Quand il ne baptisait pas dans le fleuve, Jean choisissait les endroits où il y avait de l'eau d'une certaine profondeur. « Or, Jean baptisait aussi en Enon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau ; et on venait là, et on y était baptisé. » Jean 3 : 23. Pourquoi Jean recherchait-il ces places ? Parce qu'il baptisait par immersion. Il ne pouvait plonger une personne dans quelques ponceaux d'eau.

Voici les narrations de quelques baptêmes qui indiquent que Jean et les apôtres baptisaient par immersion. « Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain, vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean l'en empêchait fort, en lui disant : J'ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens vers moi ! Et Jésus, répondant, lui dit : Laisse-moi faire pour le présent ; car il nous est ainsi convenable d'accomplir toute justice. Et alors il le laissa faire. Et quand Jésus eut été baptisé, il sortit incontinent hors de l'eau ; et voilà les cieux lui furent ouverts, et Jean vit l'Esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant sur lui. Et voilà une voix du ciel, disant : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai pris mon bon plaisir. Matth. 3 : 13-17. Pourquoi était-il nécessaire que notre Sauveur descendît dans le fleuve, si on ne plongeait pas la personne ? Voyez aussi le baptême du seigneur éthiopien par Philippe : « Et ayant commandé qu'on arrêtât le chariot, ils descendirent tous deux dans l'eau Philippe et l'eunuque ; et Philippe le baptisa. » Actes 8 : 38. Pourquoi Philippe n'envoya-t-il point un des serviteurs de ce seigneur puiser quelques gouttes d'eau dans un vase pour baptiser son maître, mais descendit-ils tous deux dans l'eau ? Parce qu'une personne ne peut être plongée dans quelques gouttes d'eau contenue dans un vase.

C'est vrai. Mais pourquoi baptise-t-on par infusion, en versant de l'eau sur la tête de la personne, ou de l'enfant, comme cela se pratique chez les Protestants en général ? C'est encore une invention de l'Église romaine que certaines sectes protestantes ont malheureusement conservée. Le baptême par infusion n'est pas un baptême. Le vrai

et seul baptême est l'immersion, qui est le digne mémorial de l'ensevelissement et de la résurrection du Sauveur. « Etant ensevelis avec lui par le baptême ; en qui aussi vous êtes ensemble ressuscités par la foi de l'efficacité de Dieu qui l'a ressuscité des morts. » Col. 2 : 12. « Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le baptême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous marchions aussi en nouveauté de vie. » Rom. 6 : 4.

Considérez ces deux baptêmes. L'un a lieu dans un fleuve ; le ministre et le candidat sont sur la grève ; ils entrent dans l'eau au chant d'un cantique, qui élève le cœur vers Dieu et le détache des choses d'ici-bas ; le ministre lève la main vers le ciel, et prononce distinctement ces paroles : Mon frère ! aujourd'hui je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Et le candidat disparaît, plongé dans les flots qui se referment sur lui. Aucune partie de son corps n'est visible ; son souffle même est arrêté ; pour une seconde, il est mort ; il est enseveli. Il sort enfin de son tombeau liquide, il est revenu à la vie, il aperçoit ses amis chantant sur la grève, le soleil qui brille au-dessus de lui, et la nature semble lui sourire. Il est joyeux, il est ressuscité à une vie nouvelle.

L'autre baptême a lieu dans un temple. Une mère tient dans ses bras un petit enfant. Un ministre lui verse sur la tête un peu d'eau, en prononçant les paroles prescrites, et la cérémonie est terminée.

Maintenant dites franchement lequel de ces deux baptêmes représente l'ensevelissement et la résurrection du Sauveur ? « Etant ensevelis avec lui par le baptême. » Quelques gouttes d'eau versées sur la tête ne peuvent pas indiquer un ensevelissement.

Monsieur, s'écrie quelqu'un, un accident m'est arrivé. J'ai été enseveli sous les décombres d'une maison qui s'écroulait. « Avez-vous été dangereusement blessé, mon ami ? » — Oh ! non. C'est seulement un petit morceau de brique qui m'était tombé sur la tête, m'a enseveli. »

Si l'on n'est pas enseveli quand un petit morceau de brique nous tombe sur la tête, on ne peut l'être non plus quand c'est un peu d'eau. Le baptême par infusion n'a jamais été, et ne sera jamais un baptême, tant que le baptême représentera l'ensevelissement et la résurrection de Christ.

La preuve que l'immersion est le vrai baptême se trouve encore dans le mot grec dont le Sauveur s'est servi pour désigner ce rite. Baptiser vient du grec *baptizo* qui signifie *plonger, immersion*. La preuve se trouve dans tous les lexiques grecs. Le professeur Moïse Stuart occupe une haute position par son grand savoir, dans l'Église presbytérienne qui pratique le baptême par infusion ; son témoignage est donc de quelque importance. Il dit dans un ouvrage récent sur le baptême : « *Bapto* et *baptizo* signifient, *plonger, immersion*, dans toute chose liquide. Tous les lexicographes et les critiques de quelque autorité s'accordent sur ce point. Pour le prouver, je n'aurais pas conséquent pas besoin d'avancer d'autres raisons ; mais pour développer la chose, je demande la patience du lecteur, pendant que je placerais devant ses yeux les résultats de recherches qui paraissent ne laisser place à aucun doute. » Il cite ici des auteurs grecs, commençant par Homère, et il donne trente-sept exemples de l'usage de l'original avec cette signification : *plonger, immersion*.

Quittant les classiques pour examiner l'histoire ecclésiastique, il dit : « Les passages qui parlent de l'immersion sont si nombreux dans les Pères de l'Église, qu'il faudrait un petit volume pour les contenir. » Parlant de *bapto*, qui signifie aussi, *teindre, colorer*, le professeur dit : « L'idée de *plonger* ou d'*immersion* est commune aux deux mots *bapto* et *baptizo*, pendant que celle de *teindre* ou *colorer* appartient seulement à *bapto*. » Et aussi : « *Baptizo* et ses dérivés sont exclusivement employés quand le rite du baptême, doit être désigné de quelque manière que ce soit ; et dans ce cas *bapto* paraît être, à dessein aussi bien qu'habituellement, exclu. » Telle est la remarquable précision du mot grec dont le Sauveur s'est servi pour désigner ce rite, qu'il ne laisse aucun doute dans l'esprit du lecteur sérieux. Mr. Stuart cherche cependant à prouver

que le baptême était quelquefois administré par infusion par les apôtres, et il dit : « Quant à moi, j'admets de bon cœur que *baptizo* dans le Nouveau Testament, quand il est appliqué au rite du baptême, renferme, selon toute probabilité, l'idée que ce rite était ordinairement pratiqué par immersion, mais pas toujours. » La vérité est si forte qu'elle arrache une telle confession de la bouche même de ceux qui lui sont opposés.

Le baptême par immersion a été pratiqué pendant de longues années dans l'Église romaine. Mais, à la fin, le baptême par infusion fut substitué au premier. Stackhouse dit : « Plusieurs auteurs ont démontré, et prouvé que le baptême par immersion continua, autant que possible, à être pratiqué pendant treize cents ans après Christ. » Hist. of the Bible, P. 8, p. 1234. Et le célèbre Bossuet affirme : « Nous pouvons montrer par les actes des conciles et par les anciens rituels, que pendant treize cents ans le baptême fut ainsi (par immersion) administré dans toute l'Église, aussi loin que possible. » Stennett's Answer to Russen, p. 178.

Il existe de nos jours, en Italie, des édifices qui témoignent que le baptême par immersion était pratiqué. Entre autres le Baptistère de Pise, dont voici la description qu'en donne un de nos frères dans le récit de son voyage en Italie : « Disposant de quelques moments, j'en profitai pour visiter le Baptistère, édifice splendide, bâti au douzième siècle. Cet édifice a la forme générale d'une cloche immense. Il est construit en marbre ; on y entre par un portail richement orné et l'on aperçoit dans l'édifice une chaire et l'objet qui a donné son nom à tout l'édifice. C'est un bassin ou cuve de marbre carrée, d'environ douze pieds de côté ; les côtés ont une épaisseur de 40 centimètres, et la hauteur est telle qu'il peut contenir une masse d'eau d'un mètre de profondeur. C'est là que, suivant l'usage des premiers siècles du christianisme, les néophytes recevaient le baptême par immersion. Ce baptistère est demeuré, mais n'est plus rempli d'eau.

« Avant la réformation, l'Église catholique changea la pratique du baptême par immersion en celle du baptême par aspersion. Ils ne détruiraient pourtant pas toutes les cuves ou se pratiquaient ces baptêmes. En ceci ils montrèrent le respect qu'ils avaient pour l'édifice érigé en vue du baptême, tout en osant changer l'ordonnance du baptême lui-même.

« Sur le bord du Baptistère de Pise on a creusé un petit bassin pouvant contenir quelques litres d'eau, et c'est dans ce vase que le prêtre prend maintenant l'eau pour pratiquer le baptême. Le guide qui me montrait l'édifice me dit : « Vous voyez que c'était l'ancienne coutume de baptiser par immersion. » Certainement que ce baptistère porte un témoignage qui peut être compris de chacun. Voilà une ancienne place pour l'immersion, encore en parfaite conservation, mais contenant aujourd'hui sur son bord une légère cavité pour l'eau du baptême par aspersion. Quand cet édifice fut érigé il y a sept cents ans, l'Église catholique pratiquait le baptême par immersion. Si elle avait différé de faire le changement jusqu'après la réformation protestante du seizième siècle, toutes les églises protestantes seraient baptistes. »

Voyons en dernier lieu, quelle importance les apôtres attachaient au baptême. Il y a des personnes qui pensent que le baptême est de peu d'importance. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ce que ces personnes pensent, mais de ce que notre Seigneur Jésus-Christ et les apôtres enseignaient. Écoutez Jésus-Christ s'adressant à ses apôtres : « Et il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui aura cru et qui aura été baptisé, sera sauvé ; mais celui qui n'aura point cru sera condamné. » Marc 16 : 15, 16. Pour être sauvé, nous avons ici les conditions : croire et être baptisé. Le baptême sans la foi n'est d'aucune utilité. Christ les a unis ils ne peuvent être divorcés. Pierre, s'adressant à l'Église, enseigne : « Qui aussi maintenant répond la figure qui nous sauve, c'est-à-dire le baptême. » Pas le baptême seul, car Pierre ajoute : « non point celui par lequel les ordures de la

chair sont nettoyées, mais la promesse faite à Dieu d'une conscience pure, par la résurrection de Jésus-Christ. » 1 Pier. 3 : 21. L'acte d'être plongé dans l'eau n'est d'aucune utilité, à moins qu'il ne soit accompagné de la foi, de la promesse faite à Dieu d'une conscience pure par la résurrection de Jésus-Christ. La foi en Christ nous amène à la sincère repentance, alors vient le baptême qui, par le sacrifice de Christ, nous purifie de tous nos péchés, comme un baptême ou une immersion dans l'eau, purifie le corps de toutes ses souillures : « Et maintenant que tardez-tu ? Lève-toi, et sois baptisé et purifié de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur. » Act. 22 : 16 ; « Et Pierre leur dit : Amendez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour obtenir le pardon de vos péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit. » Act. 2 : 38.

Celui-là seul qui s'est fait baptiser avec cette préparation du cœur connaît la douce joie qu'on éprouve après le baptême, et comme l'eunuque baptisé par Philippe, il continue tout joyeux, le chemin de la vie.

Notre ensevelissement dans l'eau indique que nous sommes morts au péché, et notre sortie hors de l'eau indique une résurrection à une vie nouvelle. Nous devons avoir horreur du péché, le fuir, et demander à Jésus, avec ferveur, de nous donner, chaque jour, la force de résister aux tentations. Nous devons nous conduire d'une manière telle que notre lumière luisse devant les hommes, par une sainte conduite, afin qu'ils glorifient notre Père qui est aux cieux. Les hommes ne glorifieront pas notre Père s'ils nous voient livrés à des plaisirs frivoles du monde. Pour attirer sur nous, sur nos familles, et sur nos amis la bénédiction du Père, et pour honorer le titre de chrétien, nous devons marcher dans le sentier que Jésus nous traça.

J. E. MORIN.

Paroles d'Avertissement.

LES SIGNES DE L'INTEMPÉRANCE.

QUATRIÈME ARTICLE.

PAR LYMAN BEECHER, D. D.

QUELQUES personnes ont parlé de discontinuer graduellement l'usage des liqueurs fortes. Plusieurs ont essayé de ce moyen ; mais nous affirmons que ni la prudence, ni le courage de qui que ce soit ne pourront accomplir une réforme en suivant ce procédé. Si le buveur était placé dans un état de réclusion forcée, et qu'il fût incapable d'agir selon sa volonté, on pourrait employer ce moyen, mais ce serait prolonger cruellement pendant des mois, des souffrances qui pourraient être terminées au bout de quelques jours. Nul homme, jouissant de sa liberté, n'arrivera à une réforme en abandonnant que graduellement les spiritueux. On a encore proposé comme moyen de réforme que d'autres stimulants fussent substitués aux boissons fortes, tels que l'opium par exemple. Mais l'opium, nous le savons, n'est qu'une autre manière de produire l'ivresse, il excite à l'intempérance et le plus souvent unit sa force à celle des spiritueux, pour nuire à la s; n'té et mettre un terme à la vie. C'est un stimulant surnaturel, portant à une grande surexcitation et prédisposant le système à l'intempérance.

On a recommandé de substituer la bière aux boissons spiritueuses, comme moyen de rendre la liberté au captif et de rétablir sa santé. Mais si la bière ne fortifie pas l'habitude de boire des liqueurs fortes, elle ne l'affaiblit nullement ; elle achèvera plutôt le mal qui a été commencé, avec cette seule différence qu'elle ne détruira pas les organes vitaux avec la même force ; mais elle fera descendre la victime au tombeau par un chemin plus long. Elle ne produira pas des accès de délire et de folie, mais elle entretiendra un état de naïve stupidité.

Le vin a été prescrit comme moyen de détourner les ivrognes de l'usage des liqueurs fortes et de les arrêter ainsi sur le chemin de la destruction. Mais il est impossible de tromper ainsi l'habitude et de lui ôter son pouvoir, et l'on ne peut pas davantage étancher une soif ardente et passionnée des spiritueux en ne la satisfaisant qu'imparfaitement. S'il est vrai que le vin

ne rend pas les hommes intempérants, il ne peut ramener un ivrogne dans des habitudes de sobriété, ni arrêter chez lui les progrès des ravages causés par l'intempérance. Il devra prendre une quantité de vin suffisante pour arriver à son état ordinaire d'excitation mentale, sinon la nature, avec une irrésistible impertinence, criera: «Donnez donnez encore,» et longtemps avant que l'œuvre de destruction soit achevée, le vin aura été insuffisant pour communiquer à la victime un stimulant assez puissant et une activité assez grande pour relever son esprit abattu, le vin deviendra acide sur l'estomac affaibli, et l'eau-de-vie et l'opium viendront enfin abréger ce long suicide. Si donc personne ne devient ivrogne par l'usage du vin, ce n'est que parce qu'il passe entre les mains de bourreaux plus terribles encore, l'opium et l'eau-de-vie, que la tardive vengeance de Dieu laisse agir pour la destruction du malheureux qui s'est volontairement livré entre leurs mains.

Si dans certains cas le vin suffit pour achever l'œuvre destructive, la différence entre le vin et les liqueurs fortes consiste en ceci: c'est que le vin fera durer le supplice de sa victime en la faisant finalement mourir dans les tortures de la goutte, tandis que les spiritueux abrégeront sa vie par un procédé plus court et peut-être moins douloureux.

Discontinuer graduellement l'usage des liqueurs fortes est donc un moyen impuissant qui, dans un cas sur mille, réussit rarement. Leur substituer d'autres spiritueux n'amènera pas d'autre résultat. C'est la lutte d'un enfant contre un géant, l'effort d'un faible animal contre la force d'un lion.

Il n'y a d'autre remède contre l'intempérance que l'abstinence complète de l'usage des spiritueux. Il faut que la nature ait du relâche de la guerre forcée qu'elle a dû soutenir. Ensuite les aliments, le sommeil et l'exercice achèveront le rétablissement du malade. Peu à peu la source de la vie retrouvera sa force primitive, l'appétit reviendra, les organes digestifs fonctionneront, le sommeil sera doux et le système musculaire retrouvera sa vigueur, et bientôt chaque pulsation du cœur enverra la santé dans toutes les parties du corps, et la sérénité dans l'âme.

Mais que ferons-nous pour ceux à qui l'abstinence complète des spiritueux serait fatale? Il est probable qu'un grand nombre de personnes se croient être dans ce cas, mais à tort. Ceux qui se trouveraient vraiment dans ce cas, peuvent pendant quelque temps, suivre le traitement d'un docteur, pourvu qu'ils obéissent strictement à ses ordres. Mais si, de nouveau livrés à eux-mêmes, ils ne peuvent vivre sans spiritueux, alors ils n'ont qu'une alternative, ou inourir comme repentants, ou comme buveurs incorrigibles; mourir en obtenant le pardon et l'espérance du royaume de Dieu ou mourir dans l'ivrognerie, et être exclus pour jamais de la demeure des élus.

Je voudrais faire l'application de ce discours en recommandant à chacun de vous qui m'entendez de vous examiner scrupuleusement vous-mêmes sans retard, pour vous assurer si les symptômes de l'intempérance ne commencent pas à se manifester chez vous. Que la pensée de n'avoir jamais été soupçonné d'être intempérant, de ne vous être jamais soupçonné vous-même ne vous arrête pas dans cet examen rigoureux et scrutateur. C'est le manque de vigilance et la confiance en soi qui, prenant la place de la prudence, bannissent la crainte et préparent le chemin au destructeur qui s'empare de sa victime, avant qu'elle ait pensé à son danger et qu'elle ait essayé de résister.

Y a-t-il certains jours réguliers, certaines occasions ou certains lieux où vous comblez toujours vous livrer à la boisson des liqueurs fortes? Vous arêtez-vous souvent pour prendre quelque chose à l'anberge, lorsque vous voyagez ou que vous venez au village ou à la ville? Cette habitude de boire fréquemment se forme en vous et, avant que vous vous en doutiez, y déposera le germe de la plus terrible maladie qui frappe l'humanité. Avez-vous quelque ami dont la présence réveille en vous la pensée et le désir de boire? Prenez garde! Tous deux vous êtes entrés dans un chemin où il n'y a ni sûreté ni espoir. La seule chance de salut qui vous reste est de rebrousse chemin immédiatement.

Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui profite de toutes les circonstances, qui se saisisse des plus légères occasions pour se procurer «des réjouissances» avec ses compagnons? hélas! mon seigneur, «la mort est dans la chaudière.»

Le désir de la boisson revient-il chaque jour à des heures régulières? Il est temps de vous arrêter, à moins que vous n'ayez l'intention de suivre la route de l'intempérance jusqu'au bout. A moins que vous ne vouliez renoncer pour toujours à votre liberté pour vous placer sous le joug d'un despotisme du caractère le plus cruel et le plus inexorable, il vous faut abandonner sans délai toute espèce de boissons spiritueuses.

Y a-t-il parmi mes auditeurs des personnes qui boivent en secret pour cacher leur faute aux yeux de leurs amis ou de leurs connaissances? Vous ressemblez à ceux qui lanceraient sur la mer une frêle embarcation avant une tempête et qui s'attendraient à ce qu'elle fût en sûreté. Vous êtes perdu, perdu pour toujours, si vous ne vous arrêtez maintenant.

Chaque fois que l'occasion se présente, avez-vous l'habitude de boire autant de liqueurs que vous pouvez en supporter sans vous enivrer? Vous êtes déjà intempérant, et à moins que vous ne réprimiez cette habitude vous le deviendrez toujours davantage, jusqu'à ce qu'il vous devienne impossible de vous enivrer plus longtemps.

Vos yeux commencent-ils parfois à vous inquiéter par leur faiblesse et leur inflammation? Si vous avez l'habitude de boire journellement des spiritueux, vous n'avez pas besoin de consulter le médecin à cet égard. Cette rougeur des yeux est produite par l'intempérance, et l'abstinence seule la guérira. C'est très-bon pour un homme adonné à la boisson de se regarder souvent dans la glace, afin qu'il voie sur son propre visage, les signaux de détresse que la nature abusée élève l'un après l'autre, et trop souvent hélas! en vain.

Vous apercevez-vous que votre main tremble que vo-

tre esprit est abattu, et que votre appétit vous manque le matin? La nature est défaillante et vous avertit à temps de sa détresse.

Souffrez-vous de douleurs d'estomac et de pustules sur la langue et les lèvres? L'œuvre destructive est très-avancée chez vous; quelques années au plus suffiront pour l'achever.

Etudes Bibliques.

L'HEURE DE SON JUGEMENT.

Les justes qui sont morts sont «jugés dignes» d'avoir part à la résurrection en vie éternelle, avant qu'ils soient ressuscités d'entre les morts. Luc 20:35, 36; Phil. 3:11; 1 Cor. 15:23; Apoc. 20:4-6. Ils se réveillent semblables à Christ. Ps. 17:15. Il est donc évident que l'examen et la décision de leurs cas est un fait qui est accompli avant leur résurrection; car ce dernier événement est la «seule déclaration en faveur de leur justification finale dans le jugement.

La même expression est employée, et dans le grec, et dans l'anglais, à l'égard de ceux qui vivront et resteront jusqu'à la venue du Seigneur (Luc 21:36), et concernant ceux qui dorment. Luc 20:35, 36. De même que les derniers, avant leur résurrection sont «jugés dignes» d'être rendus semblables aux anges de Dieu, de même aussi les premiers sont «jugés dignes» d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver et de subsister devant le Fils de l'homme.» Luc 21:36. Les choses qui doivent arriver avant la délivrance des saints, sont les événements du temps de détresse tel qu'il n'y en a point eu depuis qu'il y a eu des nations jusqu'à ce temps-là. Dan. 12:4. Et ceux qui seront jugés dignes d'éviter ces choses, seront aussi dignes de subsister devant le Fils de l'homme lorsqu'il apparaîtra.

L'action de juger dignes les saints, a donc rapport au salut éternel des justes, et est accomplie avant qu'ils traversent ce temps de grande détresse dont ils seront délivrés; car ce temps-là ne commencera pas avant que Michaël s'élève, expression qui signifie le couronnement de Christ, ou le commencement de son règne sur son propre trône. Mais Michaël ou Christ ne prend point possession de son trône jusqu'à ce qu'il ait achevé son œuvre de Sacrificateur devant le tribunal de son Père. C'est à ce tribunal que les justes morts sont jugés dignes d'avoir part à la résurrection en vie éternelle, et que les justes vivants sont jugés dignes d'éviter l'angoisse de ce temps de détresse et de subsister devant le Fils de l'homme. Ceux-là seuls que le registre du livre de mémoires de Dieu montrera comme ayant parfaitement vaincu, seront jugés dignes de ces choses. Pendant que le Sauveur est encore souverain Sacrificateur, il confesse les noms de ses saints devant le Père et ses saints anges et assure l'effacement de leurs péchés. Ceux qui ressusciteront et seront revêtus de l'immortalité, et ceux qui échapperont aux choses qui arriveront sur la terre et subsisteront devant le Fils de l'homme, en auront été individuellement jugés dignes avant que la sacrificature de Christ soit achevée. Nous ne pouvons donc douter que pour ces deux classes de personnes, l'examen et la décision du jugement ne soient passés avant que le Sauveur s'assie sur le trône de sa gloire pour commencer la destruction des méchants.

Les justes qui sont morts sont les premiers dans l'ordre du jugement investigateur, et pendant que leurs cas sont examinés et décidés, le temps pendant lequel les vivants sont mis à l'épreuve, continue. Sûrement, il est très-naturel que les cas des justes morts soient examinés les premiers en jugement, car leurs noms ont été écrits les premiers dans le livre de mémoires de Dieu. La raison nous enseigne que ces cas doivent les premiers venir en jugement. Mais cette affirmation ne repose pas simplement sur cet ordre dans les événements du jugement. Nous avons des preuves positives que le temps pendant lequel les vivants sont mis à l'épreuve continue après que l'heure du jugement est venue.

Apoc. 14:6-14. «Après cela je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple; et qui disait d'une voix forte: Craignez Dieu, et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel, la terre, la mer et les sources des eaux. Et un autre ange le suivit, qui disait: Elle est tombée, elle est tombée, Babylone, cette grande ville! parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité. Et un troisième ange le suivit, et disait d'une voix forte: Si quelqu'un adore la bête et son image, et s'il en prend la marque au front, ou à la main, celui-là boira aussi du vin de la colère de Dieu, qui sera versé pur dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre, en présence des saints anges et de l'agneau. Et la fumée de leur tourment montera aux siècles des siècles; et ceux qui auront adoré la bête et son image, et qui auront pris la marque de son nom, n'auront aucun repos, ni le jour ni la nuit. C'est ici qu'est la patience des saints; c'est ici que sont ceux qui gardent les commandements de Dieu, et la foi de Jésus. Alors j'entendis une voix du ciel, qui me disait: Ecris: Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur! Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent. Je regardai encore, et voilà une nuée blanche, et sur la nuée quelqu'un assis, qui ressemblait au Fils de l'homme; il avait sur la tête une couronne d'or, et une faux tranchante à la main.»

Le premier ange annonce l'heure du jugement par la proclamation solennelle à tous les habitants de la terre que cette heure vient de commencer; mais le deuxième et le troisième ange qui suivent cette proclamation annoncent leurs messages pendant l'heure même du jugement, et ils s'adressent aux hommes qui sont encore mis à l'épreuve. Nous avons déjà appris que Dieu le Père s'assied en jugement (Dan. 7) avant l'avènement de notre Seigneur sur la

terre. Et dans Apoc. 14, le fait que l'heure du jugement de Dieu est venue, est annoncé aux habitants de la terre par une puissante proclamation. La scène du jugement de Dan 7, est terminée par le couronnement de Christ. Et l'heure du jugement d'Apoc. 14, est suivie par l'arrivée de notre Seigneur, assis sur la nuée blanche, et ayant sur la tête une couronne d'or. Ce dernier fait est une preuve que la sacrificature de Christ a alors fait place à son office de roi. Chacun de ces offices se rapporte aux événements qui terminent cette dispensation. Il ne peut donc y avoir aucun doute que l'heure du jugement de Dieu, annoncée dans Apoc. 14, soit le temps même où Dieu le Père s'assied en jugement Dan. 9:8-14.

Pendant que l'heure du jugement s'écoule, deux proclamations solennelles sont adressées aux hommes qui sont encore mis à l'épreuve sur cette terre. La scène du jugement décrite dans Dan. 7 a pour but de terminer la sacrificature de notre Seigneur, et de le couronner Roi des rois; mais l'œuvre finale de Christ comme Sacrificateur se rapporte à l'action de reconnaître son peuple juste devant le tribunal de son Père. Cette œuvre finale a pour objet l'effacement de leurs péchés et la décision en faveur de ceux qui seront jugés dignes du monde à venir et de la résurrection en vie éternelle. Notre Seigneur ne peut pas faire ces choses pour ceux qui sont encore mis à l'épreuve ici-bas. Sa première œuvre doit donc se rapporter aux justes qui sont morts. Et pendant que les cas de ces derniers sont séparément soumis à l'examen et à la décision, les justes vivants alors sont préparés pour terminer la période de leur épreuve et pour la décision du jugement investigateur, par la proclamation du troisième ange. Cette œuvre étant accomplie, et les justes qui vivront, étant jugés dignes d'éviter toutes les choses qui doivent arriver sur la terre et de subsister devant le Fils de l'homme, notre Seigneur est couronné Roi, et s'assied sur la nuée blanche, ayant sur la tête une couronne d'or pur.

J. N. A.

L'EFFACEMENT DES PÉCHÉS.

RÉPONSE A M. L. F.

L'AUTEUR enseigne que lorsque les péchés sont pardonnés ils sont effacés, et que ceux dont les noms ont été une fois inscrits dans le livre de vie sont sûrs de recevoir la vie éternelle. Mais nous entendons que le pardon est accordé aux hommes sous certaines conditions, et que si ces conditions ne sont pas accomplies, le pardon sera retiré. Nous entendons aussi que l'effacement des péchés aura lieu après que le souverain Sacrificateur aura obtenu de son Père la décision en faveur de tous ceux qui ont vaincu; ce sera aussi alors que les noms de tous ceux qui n'ont pas vaincu seront effacés du livre de vie. Aussitôt que nous croyons et que nous nous repentons, nous obtenons le pardon; mais notre pardon renferme des conditions. Nous devons cesser de vivre dans la folie et la rébellion. Christ lui-même nous enseigne par une parabole des plus frappantes qu'il est possible que le pardon nous soit retiré après nous avoir été accordé. Le roi quitta la dette de l'homme qui lui devait dix mille talents; mais cet homme même refusa d'acquiescer la dette de son compagnon de service qui lui devait cent deniers. Là-dessus le roi révoqua le pardon. Et Christ dit que c'est ainsi que nous fera notre Père céleste, si nous ne pardonnons pas aux autres. Matth. 18:23-35. Donc il est évident qu'après avoir été pardonnés il y a un temps où nous sommes mis à l'épreuve afin qu'il soit manifesté si nous accomplissons notre promesse ou non. Ezéchiel montre que le juste peut se détourner de sa justice, tellement qu'il n'en sera fait aucune mention et qu'il mourra pour son iniquité. Ezéch. 18:24-26. Pierre ne dit pas que nos péchés sont effacés à notre conversion, mais il parle de cet effacement comme d'un événement futur. Actes 3:19. Les péchés doivent être amenés en jugement devant Dieu. Eccl. 3:17; 12:15, 16; Matth. 12:36, 37. L'effacement des péchés aura lieu après que le souverain Sacrificateur aura montré que ceux qui seront ainsi favorisés ont vaincu. C'est après la fin des 2300 jours qu'aura lieu cette œuvre finale en faveur du peuple de Dieu. Cette partie de l'œuvre du jugement précède la venue de Christ et est annoncée par l'ange d'Apoc. 14:6, 7 qui dit: «Craignez Dieu, et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue.»

Mais notre ami, dans son zèle à combattre ce que nous avons dit concernant l'effacement des péchés, cite Col. 2:13, 14, pour montrer que les péchés sont effacés lorsqu'ils sont pardonnés. Page 33. Mais si ce passage se rapporte à l'effacement des péchés, alors il montrerait que les péchés furent effacés lorsque Christ fut cloué à la croix! Mais si nos péchés ont été effacés alors, ils l'ont donc été avant qu'ils fussent commis! effacés avant même qu'ils fussent inscrits dans le livre! mais s'il avait lu attentivement, il aurait vu que Paul ne parle point de l'effacement des péchés du peuple de Dieu, mais de l'effacement de la loi cérémonielle! loi qui a été entièrement annulée et attachée à la croix. Il mentionne comme une grande erreur chez les Adventistes le fait qu'ils n'acceptent pas Col. 2:14 comme une preuve que nos péchés sont maintenant effacés. Mais nous croyons qu'il y a bien peu de personnes, outre notre ami qui aient jamais supposé que lorsque Christ fut cloué sur la croix, le livre contenant les péchés du peuple de Dieu y fut cloué avec lui, et que son contenu fut effacé. Mais Paul parle du contenu de ce livre: c'était la loi des ombres. Notre ami a encore un autre passage pour prouver que les péchés sont effacés à la conversion. «Je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.» Hébr. 10:17. Mais il n'est pas dit dans ce passage que Dieu ne se souviendra plus des péchés des hommes depuis leur conversion. S'il avait lu le verset 26 du même chapitre, il aurait vu qu'après leur conversion, il est possible que les hommes pèchent, de manière à attirer sur eux le terrible jugement de Dieu. «On s'il avait lu Hébr. 6:4-6, il aurait vu qu'il est possible que les hommes apostasient après leur conversion. Que

signifie donc ce verset qui dit que Dieu ne se souviendra plus des péchés de son peuple? C'est une des promesses les plus précieuses de la nouvelle alliance. Mais avec celle-ci il nous en est donné une autre (voyez Hébr. 8: 10-12) savoir: qu'aucun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni son frère, en disant: Connais le Seigneur. Et cependant c'est ce que nous faisons actuellement. Mais c'est par une œuvre individuelle qui occupe la période entière de la dispensation évangélique que la nouvelle alliance est faite avec le peuple de Dieu. A la fin de cette œuvre, notre souverain Sacrificateur effacera les péchés de son peuple; après cela il ne s'en souviendra plus. Ensuite il créera de nouveaux cieux et une nouvelle terre où les justes seulement habiteront. Alors personne n'enseignera plus son frère ni son prochain disant: Connais le Seigneur, car tous le connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

Le Sanctuaire céleste a été profané par ceux qui ont foulé aux pieds le grand souverain Sacrificateur qui y officie. Hébr. 10: 29. Ce sanctuaire est le lieu où les péchés du peuple de Dieu sont portés pour être pardonnés. Ils ont été pardonnés par les mérites du sang de Christ. Lors que le temps sera venu où ces péchés seront effacés, alors le Sanctuaire lui-même devra être purifié par les mérites de ce sang propitiatoire: car ce Sanctuaire a été souillé devant Dieu, par les péchés qui y ont été portés. Et lorsque le Sanctuaire sera purifié et que l'œuvre du souverain Sacrificateur sera terminée, les péchés seront placés sur Hazazé. Ce mot signifie: «L'ange puissant qui s'est révolté.» Et il est facile de savoir qui devra porter ce fardeau de péchés, quand Christ aura accompli son œuvre.

Les justes recevront la vie éternelle comme don de Dieu, car personne ne peut la mériter. Rom. 6: 23. Mais aucun ne sera jugé digne de recevoir ce don, si ce n'est ceux qui, par grâce, ont vaincu leurs péchés. Ceux qui ont vu les 2300 jours devant finir en 1844 attendaient la venue du Seigneur cette année-là, parce qu'ils ne voyaient pas cette partie de l'œuvre du jugement qui doit précéder la venue de Christ, et avoir lieu en rapport avec la purification du Sanctuaire. Mais cette erreur n'était pas plus grande que celle des disciples qui, lorsque Jésus fit son entrée à Jérusalem, jetèrent des cris de joie, espérant qu'il allait établir son royaume, tandis qu'en vérité il allait être crucifié. Quoi qu'ils fussent déçus ils accomplirent cependant la prophétie de Zach. 9: 9.

J. N. A.

POUVONS-NOUS SAVOIR?

SECOND ARTICLE.

4. Les apôtres n'attendaient pas la venue du Seigneur, de leur temps. De nos jours nous entendons partout des hommes qui disent: «Vous ne pouvez rien savoir concernant la venue du Seigneur. Il peut venir cette nuit ou dans dix mille ans.» Mais un tel langage n'est point celui des écrivains de la Bible. Il est vrai qu'ils ne pensaient pas que le Seigneur viendrait de leur temps, mais ils enseignaient qu'il viendrait après que certains événements auraient eu lieu. Ainsi Paul dit: «Pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et notre réunion avec lui, nous vous prions, mes frères, de ne pas vous laisser ébranler facilement dans vos pensées, et de ne vous point troubler par quelque inspiration, ou par des paroles, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de notre part, comme si le jour de Christ était proche. Que personne ne vous séduise en aucune manière; car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition.» 2 Thess. 2: 1-3. Ce passage nous montre que Paul savait que la venue du Seigneur n'aurait pas lieu de son temps. Il fallait que la grande apostasie arrivât premièrement. Pierre savait qu'il mourrait avant que le Seigneur vint. Voyez 2 Pier. 1: 14; Jean 21: 18, 19. Et Jésus informe ses disciples qu'ils ne devaient pas encore attendre son avènement. Matth. 24: 6. Mais nous, nous devons l'attendre, car toutes les choses que Paul, Jésus et les prophètes ont prédites ont été accomplies.

5. Personne ne sait le jour précis, ni l'année du second avènement. Cela est si clairement déclaré dans la Bible, qu'il est étrange qu'on puisse croire autrement. Voici les paroles de Jésus: «Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul.» Matth. 24: 36. C'est ce que nous croyons et enseignons. Nous n'avons point de rapport avec ceux qui fixent le jour et l'année de la venue du Seigneur. Nous nous opposons toujours à eux. Quand nous commençons à prêcher dans une localité, nos antagonistes se hâtent de répandre l'idée que nous sommes de ces gens fanatiques qui prétendent fixer le jour de la venue du Seigneur. Que chacun comprenne que cela est une calomnie. Nous ne faisons point une telle chose.

6. Nous pouvons savoir si la venue du Seigneur est proche et si la dernière génération est arrivée. Nous invitons le lecteur à examiner sérieusement cette proposition. Relativement à cette question, on est tombé dans deux extrêmes dont l'un et l'autre sont entièrement faux et contraires à la Bible. Le premier de ces extrêmes est de fixer un temps défini pour la venue du Seigneur. Cela est en opposition directe à la Parole de Dieu. L'autre extrême est d'enseigner qu'on ne peut rien savoir à ce sujet; que le Seigneur peut venir cette nuit, ou dans dix mille ans. Cette idée est aussi loin que l'autre de la vérité et est en opposition directe à la Bible, comme nous allons le montrer. En réponse à la question: «Quel sera le signe de la venue?» Jésus dit qu'il y aurait des signes dans le soleil, la lune et les étoiles. Luc 21: 25, 26. Ensuite il dit: «Et alors on verra venir le Fils de l'homme sur une nuée, avec une grande puissance et une grande gloire. Lors donc que ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut, et levez la tête parce que votre délivrance approche.» Luc 21: 27, 28.

Quand ils verraient que ces signes commencent d'arriver, alors ils devaient regarder en haut et attendre le retour

du Seigneur. Après avoir donné la parabole du figuier, il dit: «De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche.» Vers. 34. Combien cette déclaration est simple! Quand ils verraient arriver ces signes ils devaient savoir que le règne de Dieu serait proche. Le verset suivant nous montre jusqu'à quel point nous pouvons connaître la proximité de cet événement. «Je vous dis, en vérité, que cette génération ne passera point, que toutes ces choses n'arrivent.» Vers. 32. Quelle génération? Nous avons la réponse: La génération qui verra ces signes et qui sera avertie par eux ne passera point. Voyez les versets 28-32. Cela signifie que lorsque la dernière génération sera arrivée, le Seigneur lui donnera les signes de la fin. Ainsi quand nous verrons les signes, nous saurons certainement que cette génération ne doit point passer avant que le Seigneur vienne. Cette même vérité si simple et si évidente nous est encore donnée dans Marc 13: 29; Matth. 24: 32-37.

Le fait que les justes ne seront point dans les ténèbres concernant la venue du Seigneur est clairement déclaré par l'apôtre: «Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes point dans les ténèbres, pour être surpris par ce jour-là, comme on le serait par un voleur.» 1 The. 5: 4. Et Jésus dit: «Que si tu ne veilles pas, je viendrai toi comme un larron vient, et tu ne sauras point à quelle heure je viendrai à toi.» Apoc. 3: 3. Ceux qui ne veillent pas seront surpris comme par un larron; mais s'ils veillent seront-ils surpris? Non, sûrement; car ayant vu les signes, ils veilleront et attendront l'avènement de Christ.

7. Avant tous les événements semblables dans les temps passés Dieu a donné à son peuple, et même aux méchants des avertissements de ce qui allait arriver. Reportez-vous par la pensée aux jours qui ont précédé le déluge. Le Seigneur ne fit pas tomber le déluge sans avoir donné des avertissements concernant cet événement; mais longtemps auparavant il révéla ses plans au juste Noé, afin qu'il pût se préparer. Gen. 6. Ensuite par le moyen de Noé il avertit les hommes impies, du jugement qui allait tomber sur eux, quoique ces derniers ne le crussent point. De même à l'égard de la destruction de Sodome, le Seigneur révéla d'abord au juste Abraham, son serviteur, ce qu'il allait faire. Voyez Gen. 18. Puis il avertit Lot de ce qui allait arriver afin qu'il fût préparé. Par Lot les méchants habitants de Sodome furent prévenus, mais ils se moquèrent de lui. Gen. 18: 14. Quand l'Eternel se proposa de renverser la ville de Ninive, il envoya son serviteur Jonas pour avertir les habitants. Jonas 1. Au temps du premier avènement de Christ, l'Eternel par sa providence spéciale, suscita Jean-Baptiste comme précurseur chargé d'un message solennel, annonçant la venue immédiate de Christ. Matth. 3. Les justes de cette génération non-seulement l'attendaient bientôt, mais ils savaient que cette génération ne passerait point avant qu'il vint. Tel fut le cas pour Siméon et Anne. Voyez Luc 2: 25, 36. Depuis longtemps Anne avait attendu la venue du Seigneur; et Siméon savait qu'il ne mourrait point avant qu'il eût vu le Seigneur. Nous pourrions citer bien d'autres cas semblables. Ces exemples nous enseignent tous que le Seigneur est miséricordieux, ne voulant pas qu'aucun périsse. Il donne toujours non-seulement à ses serviteurs, mais même aux méchants, un avertissement direct des événements qui vont avoir lieu.

Serait-il raisonnable de croire que le Seigneur qui a averti le monde des événements tels que le déluge, la destruction de Sodome, la première venue de Christ, etc., ne nous donnera aucun avertissement quand la fin de toutes choses sera près d'arriver? Considérez combien cet événement sera merveilleux: Ce sera le jugement du grand jour. Ce sera la venue de Christ avec toute la gloire du Père et des millions d'anges. Les morts qui ont dormi dans leurs tombeaux pendant des millions d'années seront ressuscités. Le temps pendant lequel l'homme a été mis à l'épreuve ici-bas, et l'histoire de l'humanité seront terminés. Toutes les choses qui existent sur cette terre prendront fin, et Dieu n'aura plus de différend avec l'homme.

Lecteur, pensez-vous de ces événements si solennels et si terribles puissent avoir lieu, sans que les saints n'ies pécheurs n'en soient avertis? Non. Le Seigneur déclare qu'il donnera un avertissement solennel au monde entier quand le jour du jugement sera proche. Apoc. 14: 6-16. Je vous supplie de vous arrêter et de réfléchir sur ce sujet. Si ces choses sont ainsi il est de toute importance que vous ne soyez point trompé à leur sujet. Si elles ne sont pas ainsi il n'y a pas de mal à les examiner. Etes-vous désireux de connaître la vérité ou préférez-vous rester dans les ténèbres? Vous avez maintenant l'occasion d'apprendre tout ce qui concerne ce sujet important, si vous le désirez. Présentez vos objections et nous y répondrons. Venez et écoutez. Mais si ces choses sont vraies, êtes-vous prêt et pourriez-vous regarder en haut et vous écrier: «Voici, c'est ici notre Dieu, nous l'avons attendu, aussi nous sauvera-t-il? Etes-vous réconciliés avec Dieu? Avez-vous fait votre paix avec le Ciel? Aimez-vous Jésus? Vivez-vous d'une vie sainte? Etes-vous préparés pour le jugement? Que faites-vous pour vous assurer la vie éternelle? Souvenez-vous que Dieu a des droits sur vous. Si vous ne faites pas attention à ces choses, vous perdrez votre âme. Vous avez la Bible, vous avez l'Evangile et tous les avantages possibles. Mépriserez-vous toutes ces choses et seriez-vous enfin perdu? D. M. C.

LA FIN EST-ELLE PROCHE?

TEXTE: «Vous aussi de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.» Matth. 24: 33.

La fin viendra une fois; le jugement se tiendra; le temps pendant lequel l'homme est mis à l'épreuve ici-bas prendra fin, Christ reviendra. Dieu l'a promis. Nous le croyons; et vous, le croyez-vous? Pourquoi cela ne pourrait-il pas arriver de nos jours? Quelqu'un vivra et verra ces choses. Pourquoi ne serions-nous pas du nombre? Dites-vous que vous ne voyez aucun signe de sa venue? Les hommes aux jours de Noé ne voyaient aucun signe du dé-

luge, et cependant il était sur le point de les surprendre Matth. 24: 33, 39. Il en sera de même au temps de la fin. «Aux derniers jours il viendra des moqueurs qui se conduiront par leur propre convoitise, et qui diront: On est la promesse de son avènement; car depuis que nos pères sont morts, toutes choses demeurent dans le même état où elles étaient au commencement de la création.» 2 Pier. 3: 3, 4.

Lecteurs, prenez garde que vous n'accomplissiez vous-mêmes cette prophétie. Avez-vous veillé? et voyez-vous ces signes? Avez-vous pensé à ce sujet? Savez-vous quels sont les signes? S'ils arrivaient, les reconnaîtrez-vous? Avez-vous étudié la Bible sur ce point? ou avez-vous été tellement préoccupés d'autres choses que vous n'avez nullement pensé à ce sujet? Et si vous y avez pensé, l'avez-vous fait avec un désir ardent de connaître la vérité? Dieu ne force pas les hommes à comprendre, ni à croire sa vérité. Ses promesses sont pour ceux qui veillent, et qui étudient la Bible avec prière. Jean 5: 39.

Les églises populaires ne peuvent vous aider à découvrir la vérité; elles ne peuvent jeter aucune lumière sur le sujet; car elles sont elles-mêmes dans les ténèbres à cet égard. Un grand nombre de chrétiens mondains ignorent l'avènement de Christ ou s'en moquent. Nous vous engageons à prendre garde que ce jour-là ne vous surprenne. Dans Dan. 2: 31-44, Dieu nous a donné, sous la figure d'une grande statue un aperçu prophétique de l'histoire du monde. Il devait y avoir sur la terre quatre grands royaumes, savoir: les royaumes de Babylone, des Médes et des Perses, de la Grèce et de Rome; ce dernier devait être divisé en dix parties. Ensuite viendrait la fin du monde. Nous prions nos lecteurs de lire ce chapitre. Tous admettent que cette prophétie est maintenant accomplie excepté la fin. La grande prophétie des 2300 ans de Dan. 8: 14, qui nous amène jusqu'au temps de la purification du Sanctuaire; l'œuvre du jugement, se termine aussi à peu près vers ce même temps. Voyez sur cette question Scott, Fletcher et d'autres. Il y a dans la Bible dix chaînes prophétiques distinctes, dont chacune nous amène à la fin du temps, et à l'établissement du royaume de Dieu. Il est généralement reconnu de nos jours que nous sommes arrivés au dernier chaînon de chacune de ces chaînes prophétiques. Un grand nombre de ministres de toutes les dénominations prêchent maintenant que la fin est proche. Toutes les classes de la société s'attendent à voir bientôt arriver quelque grande révolution, bien qu'elles ne sachent point encore ce que ce sera. Voyez Luc 21: 25-32.

Une étonnante augmentation de science et d'activité doit caractériser les derniers jours. Dan. 12: 4. «Combien cette prophétie est accomplie d'une manière frappante! Chacun est étonné de la science et des merveilles incomparables qui sont déployées de nos jours. Tout le monde en parle; mais bien peu de personnes admettent que ces choses sont un signe que la fin est proche.

Remarquez encore un autre signe. En réponse à la question: «quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde?» Matth. 24: 3, Jésus dit: «Et cet évangile du royaume de Dieu sera prêché par toute la terre, pour servir de témoignage à toutes les nations; et alors la fin arrivera.» Matth. 24: 14. Il ne dit point que toutes les nations croiront à l'Evangile, ni qu'elles seront converties par son moyen, ni qu'il y aura un règne millénaire avant la fin. Non; l'Evangile doit simplement être prêché à toutes les nations, pour être en témoignage contre elles. Alors, nous pas mille ans après, la fin arrivera. Cette prophétie est-elle digne de foi? Croyez-vous les paroles de Jésus? Eh bien! n'ont-elles pas été accomplies? Ne savez-vous pas que de nos jours l'Evangile est prêché au monde entier? Il n'y a pas une nation à laquelle il ne soit parvenu. Ecoutez ce que dit à ce sujet l'éditeur du *Christian Union*: «Le monde entier a été parcouru et exploré, et il n'y a pas un coin du globe où l'Evangile n'ait pénétré.» La Bible a été traduite en trois cents langues différentes environ. Toutes les nations ont maintenant entendu l'Evangile. La prophétie de Jésus est accomplie. Jésus manquera-t-il à sa promesse maintenue? Non, jamais. Par conséquent la fin est proche.

Un autre fait vient remarquablement à l'appui de cette opinion.

La lumière de la vérité de Dieu a commencé à luire dans l'Asie orientale, aux jours d'Abraham. Elle a constamment continué nos cours vers l'ouest, jusqu'à ce que, comme le soleil, elle ait fait le tour du monde. L'Asie la reçut la première; ensuite l'Afrique, puis la Grèce et l'Italie furent illuminées par les travaux de Paul et de ses successeurs; bientôt le cœur de l'Europe fut réchauffé par la grande Réformation, aux jours de Luther. Après cela, l'Evangile, avec Wesley, pénétra dans l'ouest, non seulement en Angleterre, mais aussi jusqu'au-delà de l'Atlantique, par toute l'Amérique. Maintenant, dans toutes les parties de ce continent, et jusque dans toutes les îles de l'océan Pacifique, l'Evangile est prêché. Le but a été atteint, toutes les nations ont entendu la Bonne Nouvelle. Le temps que Dieu a désigné est arrivé. La moisson du Seigneur est mûre. Paraissez en jugement, vous nations de la terre; le temps qui vous avait été accordé pour vous repentir est terminé. D. M. C.

(A suivre.)

«NOTRE PERE!» Mots bénis et précieux. Expression de la foi. Elle n'est pas naturelle, mais plutôt étrangère au cœur de l'homme. Elle fut apportée du ciel au chrétien. Christ la transplanta des champs célestes et la déposa dans le cœur de l'étranger et du pélerin en route vers le royaume invisible, dont il ne jouit encore que par la foi. C'est un don pour tous ceux qui se soumettent au Saint-Esprit et qui apprennent de celui qui est doux et humble de cœur. Elle n'a aucune place dans l'esprit qui est ennemi de Dieu et qui se révolte contre lui. C'est un trésor précieux du ciel qui n'est point confié au monde, mais que possèdent tous ceux qui ne sont pas du monde. Elle les fait pénétrer jusqu'au trône du Dieu d'amour de miséricorde et de grâce.

LES SIGNES DES TEMPS

Heureux ceux qui font ses commandements.

BALE (SUISSE), JUILLET 1878

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS,
URIAH SMITH, } RÉDACTEURS

LA CONFLAGRATION FINALE.

SECOND ARTICLE.

On cite encore les paroles d'Ezéchiel au chap. 39 pour prouver que la conflagration de notre globe ne sera pas universelle; mais il n'y a rien dans ce chapitre pour justifier cette opinion. Au verset 6, nous avons la déclaration que Dieu enverra du feu sur Magog; mais dans ce passage, il ne nous est pas parlé de la manière dont il le fera, ni du temps où cela arrivera, ni de l'étendue de cette conflagration. Il est facile, à l'aide du Nouveau Testament, de suppléer ces faits; car dans l'Apocalypse, nous avons un commentaire de ce passage.

Au chap. 10 de la Genèse, et dans 1 Chron. 1, nous avons l'origine de Magog. Mais à l'exception de ces deux passages, la seule mention qui soit faite de Gog et de Magog se trouve dans Ezéch. 38, 39. Il n'y a dans le Nouveau Testament qu'un seul cas où Gog et Magog soient mentionnés. Jean dit que lorsque les 1000 ans qui séparent les deux résurrections seront écoulés, Satan sortira afin d'assembler les nations pour assiéger la ville de Dieu. Jean appelle ces nations Gog et Magog. Il introduit brusquement ces deux noms, comme si le lecteur en avait déjà quelque connaissance. Mais la seule source de cette connaissance se trouve dans la prophétie d'Ezéchiel chapitres 38 et 39. Nous sommes donc certains que Jean, dans le livre de l'Apocalypse, nous donne un commentaire inspiré de la prophétie d'Ezéchiel concernant Gog.

Si nous comparons Ezéchiel 38 et 39 avec Apoc. 19 et 20, nous trouverons que beaucoup de choses qui nous paraissent difficiles dans Ezéch. sont rendues très-claires.

Dans Apoc. 19, Jean décrit une grande bataille dans laquelle les méchants sont tués et leur chair est donnée aux oiseaux du ciel. Cette bataille est en rapport immédiat avec la seconde venue de Christ et la résurrection des justes. Puis vient la période de 1000 ans, et à la fin de cette période, la résurrection des injustes. Ensuite Satan sort et assemble les nations pour tenter un dernier assaut contre la ville de Dieu. Quand elles s'élèvent ainsi contre la cité bien-aimée, Jean les appelle Gog et Magog. Apoc. 20 : 7, 8.

Si nous étudions soigneusement Ezéchiel 38 et 39, nous y trouverons les mêmes événements que nous avons trouvés dans Apoc. 19 et 20. Dans Ezéchiel nous avons la même grande bataille dans laquelle l'immense multitude des méchants est tuée, et après la bataille, les oiseaux du ciel viennent manger leur chair. Alors s'écoule la période de plusieurs jours qui correspond à la période de 1000 ans d'Apoc. 20. Selon Esaïe 24 : 22, les méchants seront, durant cette période, enfermés dans la prison de la mort. Lorsque ce temps sera accompli, ils seront visités, selon Ezéchiel et Esaïe, et Jean nous dit que celui qui les visitera sera Satan. Dans la suite nous espérons parler plus longuement de ces chapitres intéressants.

Il est donc facile de comprendre la déclaration d'Ezéchiel 39 : 6, savoir que Dieu enverra du feu sur Magog. Dans Apoc. 20 : 7-9 nous avons le temps de cet événement, la manière dont il aura lieu et l'étendue de ce feu terrible.

«Et quand les mille ans seront accomplis, Satan sera délié de sa prison; et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, et il les assemblera pour combattre; et leur nombre est comme celui du sable de la mer. Et ils monteront sur toute l'étendue de la terre, et ils environneront le camp des saints et la cité chérie; mais Dieu fit descendre du feu du ciel, qui les dévora.» Apoc. 20 : 7-9.

Il est clair, d'après ce passage, que le

temps où Dieu enverra le feu sur Gog et Magog, sera à la fin des mille ans. Il est aussi révélé qu'il pleuvra du feu du ciel sur ces nations, ainsi qu'il plut du feu et du soufre lorsque Dieu détruisit Sodome. Gen. 19; 2 Pier. 2 : 6. On peut juger de l'étendue de cette conflagration par le fait que Satan assemble Gog et Magog des quatre coins de la terre après la résurrection des méchants. Ces deux noms représentent donc tous les injustes lorsqu'ils recevront leur terrible rétribution dans le lac de feu.

Dans notre prochain numéro, nous montrerons s'il plaît à Dieu, que ce feu dissoudra entièrement notre globe; que cela n'aura pas lieu à la venue de Christ, ni à la résurrection des justes; mais 1000 ans plus tard, lorsque tous les méchants auront été ressuscités. Nous montrerons aussi que la terre embrasée constituera le lac de feu dans lequel les méchants recevront leur punition, et que des cendres de notre terre, Dieu créera la nouvelle terre où la justice habitera, et où le péché et la mort ne se trouveront plus.

J. N. A.

LE SABBAT DANS LE NOUVEAU TESTAMENT.

QUATRIÈME ARTICLE.

Nous arrivons maintenant au livre des Actes. Ceux qui sont disposés à suivre l'exemple apostolique, prendront un vif intérêt à se joindre à nous dans l'examen des portions de ce livre qui ont rapport à cet exemple. Mais il est bon d'observer d'abord que l'exemple apostolique doit être en harmonie avec un précepte divin pour être revêtu d'autorité. Sans précepte, cet exemple n'a aucune force. Paul et Barnabas eurent une contestation peu convenable. Actes 15 : 29. Personne ne se sent obligé de suivre leur exemple à cet égard.

S'il pouvait être démontré que les disciples s'assemblaient souvent dans la journée du premier jour de la semaine, ce fait serait loin de prouver un changement du Sabbat. Mais il n'y a qu'un passage dans les Actes (chap. 20 : 7) que l'on cite en faveur de l'observance du premier jour, et nous avons montré par les faits constatés dans ce passage, que les disciples tiennent une réunion la première partie de ce jour, le samedi soir, et voyageront la dernière partie de ce jour, la journée du premier jour. Nous montrons maintenant que l'exemple apostolique est en faveur du Sabbat.

Actes 13 : 42. «Puis étant sortis de la synagogue des Juifs, les gentils les prièrent qu'au Sabbat suivant ils leur annonçassent ces paroles.» Les Gentils n'avaient point de respect pour le Sabbat que les Juifs honoraient; au contraire ils étaient opposés au Sabbat; cependant ils invitèrent ce ministre chrétien à leur prêcher le même discours le Sabbat suivant. «Et le Sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour ouïr la parole de Dieu.» Verset 44.

Actes 16 : 13. «Et le jour du Sabbat nous sortîmes de la ville, et nous allâmes au lieu où on avait accoutumé de faire la prière, près du fleuve, et nous étant là assis, nous parlâmes aux femmes qui y étaient assemblées.» Cette assemblée n'eut pas lieu dans une synagogue des Juifs. Lydie crut et fut baptisée avec sa famille. Mais est-ce que Paul avait l'habitude de prêcher le jour du Sabbat? Est-ce que c'était sa coutume? Que le verset deux du chapitre suivant répond: «Et Paul, selon sa coutume, s'y rendit, et durant trois Sabbats il disputait avec eux par les Ecritures.»

Le chap. 18 : 4-11 contient un témoignage important sur ce sujet. Paul étant à Corinthe demeura avec Aquilas et Priscille, et s'occupa avec eux à faire des tentes. «Et chaque Sabbat il disputait dans la synagogue, et persuadait tant les Juifs que les Grecs.» Verset 4. Combien de temps demeura-t-il à Corinthe? «Il demeura donc là un an et six mois, enseignant parmi eux la parole de Dieu.» Verset 11.

Que Paul n'avait jamais, durant, son ministère, considéré le septième jour comme jour de travail, et qu'il n'avait jamais considéré le premier jour comme Sabbat à la place du septième, c'est ce qui paraît évi-

dent d'après le discours, du dernier chapitre des Actes, qu'il prononça avec hardiesse devant les principaux des Juifs à Rome. «Hommes frères, dit-il, quoique je n'aierien commis contre le peuple, ni contre les coutumes des pères, toutefois j'ai été arrêté prisonnier à Jérusalem, et livré entre les mains des Romains.» Actes 28 : 17.

C'était une des coutumes des pères d'observer le septième jour de la semaine comme Sabbat, et au temps de Paul, les Juifs étaient très-attachés à cette coutume. Si l'apôtre eût abandonné l'observance du septième jour, et qu'il eût, par ses enseignements et son exemple, favorisé le premier jour de la semaine comme Sabbat chrétien, les Juifs, dans cette occasion, n'auraient pas manqué de le réduire au silence. Mais les derniers versets du livre des Actes montrent que l'apôtre demeura à Rome prêchant l'Evangile avec toute liberté et sans aucun empêchement; ce qu'il n'aurait pu faire s'il eût cessé d'observer le Sabbat. «Mais Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée pour lui, où il recevait tous ceux qui venaient le voir; prêchant le royaume de Dieu, et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ, avec toute liberté de parler et sans aucun empêchement.» Versets 30, 31.

Voici, cher lecteur, des exemples apostoliques qui ont une force spéciale, étant en harmonie avec ce divin précepte qui fut prononcé du haut de Sinai dans des circonstances vraiment imposantes et solennelles, ce précepte fut écrit du doigt même de Jéhovah. Les chrétiens qui acceptent la Bible comme leur règle de foi et de pratique admettent volontiers que le septième jour a été observé comme mémorial du septième jour, que Dieu choisit pour se reposer après avoir achevé l'œuvre de la création. Voyez le récit parlant du premier septième jour (Gen. 2 : 1-3), et le précepte du Sabbat, Ex. 20 : 8-11.

Mais l'on affirme que l'œuvre de la rédemption est plus grande que celle de la création, et que les chrétiens ne devraient plus observer le septième jour en mémoire de l'œuvre de la création achevée; mais qu'ils devraient maintenant observer le premier jour en mémoire de l'œuvre de la rédemption qui fut achevée par la résurrection de Christ, le premier jour de la semaine. Ces assertions qui sont répétées du haut des chaires le premier jour de la semaine, et qui se lisent dans tant d'ouvrages populaires, paraissent très-convenables à ceux qui désirent qu'elles soient vraies; et si elles étaient appuyées par la Bible, il serait prudent de les recevoir. Mais ce qui ôte tous ses attraits à cette fable agréable, mais trompeuse, c'est qu'elle n'est pas soutenue par un seul passage de la Parole de Dieu.

La rédemption plus grande que la création? Nos amis qui gardent le premier jour sont obligés d'admettre que Dieu n'a jamais dit de garder ce jour-là. Quel droit donc a-t-on de faire une telle assertion et de s'en servir comme base pour prouver le changement du Sabbat? Mais si même il était démontré que la rédemption fut plus grande que la création, cela ne prouverait pas que nous dussions observer un jour de la semaine pour la célébrer. Dieu n'a point commandé aux hommes de garder un jour comme mémorial de la rédemption.

Mais si pour cette raison, c'était un devoir d'observer un jour de la semaine, certainement le jour de la crucifixion présenterait les plus grands avantages. Il n'est pas dit que nous ayons la rédemption par la résurrection de Christ; mais il est dit que nous avons la rédemption par son sang. «Et ils chantèrent un nouveau cantique, en disant: Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux; car tu as été mis à mort, et tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, et langue, et peuple, et nation.» Apoc. 5 : 9. «En qui nous avons la rédemption par son sang, savoir, la rémission des offenses, selon les richesses de sa grâce.» Eph. 1 : 7; Col. 1 : 14; Hébr. 9 : 12, 15. C'est donc par la mort du Seigneur Jésus que nous avons la rédemption, par conséquent, s'il y a un jour qui doit être gardé comme mémorial de la rédemption, c'est celui où Jésus a versé son précieux sang

pour nous racheter, et où il a dit: «Tout est accompli.» Jean 19 : 30.

Et l'on n'a pas raison de dire que le jour de la résurrection est le jour le plus remarquable dans l'histoire de la première venue de notre Seigneur. Quelques paroles suffiront pour prouver, qu'à cet égard, le jour de la crucifixion surpasse celui de la résurrection. N'est-il pas plus remarquable que le Père donnât son Fils bien-aimé, son Fils unique pour mourir pour une race rebelle, qu'il ne l'était qu'il ressuscitât d'entre les morts ce Fils bien-aimé? Ce n'était pas remarquable que Dieu ressuscitât son Fils; mais l'acte du Père en donnant son Fils pour mourir pour les pécheurs était un déploiement de cet amour infini que l'univers put contempler et admirer pendant toute l'éternité. Qui peut s'étonner que le soleil s'obscurcit et que la nature tremblât à la vue de ce spectacle! Le jour de la crucifixion était donc, sous ce rapport, un plus grand jour que celui de la résurrection. Mais Dieu n'a pas enjoint l'observance de ces jours. Et n'est-ce pas une chose dangereuse que d'anéantir les commandements de Dieu, par cette sagesse qui n'est que folie à ses yeux? 1 Cor. 1 : 19, 20.

Paul, homme savant et pieux, vécut, prêcha et écrivit après la résurrection de Christ. Et au lieu d'enseigner que le premier jour de la semaine devrait être observé pour célébrer la rédemption, il exhorta l'Eglise en vue du jour futur de la rédemption. «Et n'attendez point le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption.» Eph. 4 : 30. Et Christ parle de sa seconde venue en ces termes: «Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée, avec puissance et grande gloire. Or, quand ces choses commenceront d'arriver regardez en haut, et levez vos têtes, parce que votre délivrance (rédemption, trad. angl.) approche.» Luc 21 : 27, 28. Le jour de la rédemption est encore futur. Mais quand notre Seigneur apparaîtra une seconde fois pour achever l'œuvre de la rédemption, pour donner l'immortalité à tous ses saints, pour ôter la malédiction qui repose sur la terre à cause du péché, et pour faire «toutes choses nouvelles,» alors s'il plaît à Dieu que la famille humaine observe le premier jour, ou un autre jour pour célébrer la rédemption complétée, ceux qui observent le Sabbat biblique seront heureux de prendre part à cette grande célébration. Mais en attendant le jour de la rédemption, nous nous contenterons de célébrer le Repos du Seigneur le jour où le Créateur s'est reposé de son œuvre.

Mais si les chrétiens désirent célébrer la mort et la résurrection de notre Seigneur, ces grands événements qui sont le fondement de la rédemption humaine, il n'est pas nécessaire qu'ils dérobent l'Eternel en s'appropriant son saint jour de repos. Quand la vérité nous ôte nos erreurs, elle les remplace toujours par quelque chose de meilleur. Ainsi le faux mémorial de la rédemption étant mis de côté, la Bible présente à sa place ceux qui sont véritables et convenables. Dieu nous a donné deux mémoriaux portant sa signature, lesquels nous pouvons observer avec son approbation. Désirez-vous célébrer la mort de notre Seigneur? Vous n'avez pas besoin de garder le jour de sa crucifixion. La Bible vous dit comment le faire. «Car j'ai reçu du Seigneur ce qu'aujourd'hui je vous ai donné: C'est que le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut trahi, prit du pain; et après avoir rendu grâces, il le rompit, et dit: Prenez, mangez: ceci est mon corps qui est rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même aussi, après le souper, il prit la coupe, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annonçerez la mort du Seigneur, jusques à ce qu'il vienne.» 1 Cor. 11 : 23-26.

Voulez-vous célébrer la mort et la résurrection du Sauveur? Il n'est pas nécessaire que vous gardiez le premier jour de la semaine. Le Seigneur a ordonné un tout autre mémorial, un mémorial tout à fait convenable. «Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ

avons été baptisés en sa mort? Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le baptême, afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous marchions aussi en nouveauté de vie. Car si nous avons été faits une même plante avec lui par la conformité de sa mort, nous serons aussi par la conformité de sa résurrection.» Rom. 6 : 3-5. «Etant ensevelis avec lui par le baptême; en qui aussi (dans lequel aussi trad. ang., etc.) vous êtes ensemble ressuscités par la foi de l'efficacité de Dieu qui l'a ressuscité des morts.» Col. 2 : 12. L'Eglise catholique et plusieurs protestants ont changé cette ordonnance et l'ont remplacée par l'aspersion, de sorte que ce divin mémorial de la résurrection du Seigneur est détruit. Et ils ajoutent à ce péché en se saisissant du Sabbat de l'Eternel et en lui substituant le premier jour de la semaine. Ainsi ils détruisent le mémorial sacré du repos du Créateur, afin qu'ils aient un mémorial de la résurrection de Christ. Que Dieu aide au lecteur à se décider pour la vérité, à obéir à la vérité, à goûter le bonheur de l'obéissance, à être inébranlable dans le conflit qui nous attend, et à souffrir avec Christ ici, afin de régner à jamais avec lui dans son royaume.

J. W.

LE PREMIER AVÈNEMENT DE CHRIST.

SECOND ARTICLE.

QUAND le temps approcha où devait avoir lieu le premier avènement du Fils de Dieu, Satan fit tous ses efforts pour endurcir les cœurs des Juifs contre les preuves que Christ donnerait de sa mission de Messie. Les Juifs étaient devenus orgueilleux et vains. La pureté du sacerdoce n'avait pas été gardée, mais s'était corrompue d'une manière effrayante. Ils gardaient les formes et les cérémonies de leur système d'adoration, tandis que leurs cœurs n'étaient pas avec leurs œuvres. Ils ne possédaient pas la piété personnelle ni des caractères vertueux. Et plus ils manquaient des qualités nécessaires pour l'œuvre sacrée, comme sacrificateurs du Très-Haut, plus ils faisaient parade de piété, de zèle, et de dévotion.

Ils étaient hypocrites. Ils aimaient les honneurs du monde, et étaient avides de richesses et de grandeur. Pour arriver à leurs fins, ils saisissaient toutes les occasions de tirer profit du pauvre, particulièrement de la veuve et de l'orphelin. Ils exigeaient de grosses sommes d'argent de ceux qui étaient consciencieux, prétendant que c'était pour les trésors du temple, et ils employaient l'argent obtenu ainsi déshonnêtement à leur propre avantage. Ils étaient extérieurement de rigoureux observateurs de la loi. Ils paraissaient montrer un grand respect pour les traditions et les coutumes, afin d'obtenir du peuple de l'argent pour satisfaire leur ambition.

Des traditions, des coutumes, d'inutiles cérémonies que Dieu n'avait données ni à Moïse, ni à aucun autre, étaient répétées au peuple. Ces choses ne venaient pas de Dieu, mais de l'homme. Les principaux sacrificateurs, les scribes et les anciens imposaient ces choses au peuple comme des commandements de Dieu. Leurs cœurs étaient durs et insensibles. Ils ne montraient aucune compassion pour les pauvres et les malheureux. Et, quoiqu'ils prissent dans les marchés, qu'ils fissent l'aumône pour être vus des hommes, pour montrer ainsi au dehors l'apparence de la vertu, ils dévotaient les maisons des veuves par les lourdes taxes qu'ils leur imposaient. Ils paraissaient justes lorsqu'ils étaient observés des hommes; car ils désiraient faire sentir leur importance. Ils désiraient que le peuple eût une haute idée de leur zèle et de leur dévotion pour leurs devoirs religieux, tandis qu'ils dérobaient journellement à Dieu ce que le peuple apportait en offrande.

La sacrificature avait tellement dégénéré que les sacrificateurs ne se faisaient aucun scrupule de commettre les actes les plus injustes et les plus criminels pour accomplir leurs desseins. Avant la venue de Christ et au temps de cet avènement ceux qui s'attribuaient l'office de souverain sacrificateur n'étaient point des hommes établis par autorité divine pour cette œuvre sacrée. Ils avaient ardemment aspiré à cet office parce qu'ils aimaient la domination et les honneurs du monde. Ils désiraient une position où ils

puissent avoir de l'autorité et où il leur fût possible de pratiquer la fraude tout en ayant l'apparence de la piété, et par ce moyen cacher leur iniquité. Le souverain sacrificateur occupait une place d'autorité importante. Il était non seulement conseiller et médiateur, mais aussi juge; et la décision de son jugement était sans appel. Les sacrificateurs furent tenus dans la contrainte par l'autorité des Romains, et ils n'eurent plus le pouvoir de faire mettre à mort qui que ce fut. Ce pouvoir resta entre les mains de ceux qui avaient l'autorité du gouvernement des Juifs. Des hommes aux cœurs corrompus recherchèrent l'office distingué de souverain sacrificateur et souvent ils l'obtinrent en subornant et en commettant des meurtres.

Le souverain sacrificateur, revêtu de magnifiques vêtements consacrés, portant sur sa poitrine le pectoral dont les pierres précieuses qui y étaient incrustées jaillissaient d'une vive lumière, offrait un aspect imposant qui frappait d'admiration, de respect et de crainte les personnes pieuses et sincères. Le souverain sacrificateur devait d'une manière spéciale représenter Christ qui devait devenir souverain Sacrificateur à toujours, selon l'ordre de Melchisedec. L'ordre de cette sacrificature ne devait point être changé, et un autre ordre ne pouvait lui succéder.

La nation juive avait corrompu sa religion par des cérémonies et des coutumes inutiles, de sorte que le peuple, particulièrement les classes pauvres, était écrasé d'une lourde charge. Ils étaient également sous le joug des Romains et forcés de leur payer tribut. Les Juifs ne pouvaient supporter leur servitude, et ils espéraient voir le temps où la nation juive triompherait par le Messie, le puissant libérateur annoncé dans la prophétie. Leurs vues étaient étroites; ils pensaient que Celui qui viendrait, s'emparerait des honneurs de la royauté, et, par la force des armes, subjuguait leurs oppresseurs, et prendrait possession du trône de David. S'ils avaient étudié les prophéties avec un cœur humble et du discernement spirituel, ils ne seraient pas tombés dans cette grande erreur. Ils n'auraient pas fermé les yeux sur les prophéties qui indiquaient le premier avènement de Christ dans l'humanité, ni fait une fautive application de celles qui paraissent de sa seconde venue avec puissance et grande gloire. Le peuple juif était avide de pouvoir, et ambitionnait les honneurs du monde. Ils étaient orgueilleux et corrompus, et ne pouvaient discerner les choses sacrées. Ils ne purent établir une distinction entre les prophéties qui se rapportaient au premier avènement de Christ, et celles qui décrivaient le second et glorieux avènement du Rédempteur. Ils s'attendaient à voir au premier avènement le pouvoir et la gloire que décrivaient les prophètes comme devant accompagner le second. Leur gloire nationale était ce qui les préoccupait le plus. Leur ambition était l'établissement d'un royaume temporel, qu'ils supposaient devoir asservir les Romains à leur autorité. Ils s'étaient orgueilleusement vantés à ceux auxquels ils étaient soumis, qu'on ne les opprimerait plus longtemps; car leur règne commencerait bientôt, serait plus élevé et plus glorieux que celui même de Salomon.

E. G. W.

PENSEES CRITIQUES ET PRATIQUES SUR L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 5: 13, 14.

Vers. 13, 14. «J'entendis aussi toutes les créatures qui sont au ciel, et sur la terre, et sous la terre, et dans la mer, et toutes les choses qui y sont, disant: A celui qui est assis sur le trône, et à l'agneau, soit louange, honneur, gloire et force, aux siècles des siècles! Et les quatre anciens disaient: Amen! Et les vingt-quatre anciens se prosternèrent, et adorèrent celui qui est vivant aux siècles des siècles.»

L'univers purifié. Souvent dans l'Ecriture, au milieu d'un sujet, des faits sont introduits hors de l'ordre chronologique, dans le but de suivre jusqu'à son accomplissement quelque récit commencé auparavant. Nous avons un exemple de cela au verset 13. Il y a ici anticipation du temps où la rédemption sera accomplie. Au verset 14, les quatre créatures vivantes et les vingt-quatre anciens avaient fait cette déclaration: «Nous régnerons sur la terre.» Or la pensée du prophète se porte directement vers ce temps. Le plus grand acte de l'interven-

tion de Christ pour l'homme, le sacrifice de son sang, ayant été présenté rien ne peut être plus naturel que la vision, pour un moment, antique le temps où le grand résultat de cette œuvre serait atteint, ou le nombre des élus serait complet, où l'univers serait délivré du péché et des pécheurs, et qu'un cantique universel d'adoration s'éleverait à Dieu et à l'Agneau.

Il est futile d'essayer, comme le font maints commentateurs, d'appliquer ceci à l'Eglise dans sa condition actuelle, ou à quelque époque du passé depuis que le péché est entré dans le monde ou même depuis que Satan est déchu de la place élevée qu'il occupait dans le ciel, comme ange de lumière. Car au temps dont parle Jean, toutes les créatures au ciel et sur la terre, sans exception, faisaient monter vers Dieu leur cantique de louange. Mais depuis la chute, la grande majorité de notre race apostata prononcée contre Dieu et son trône des malédictions au lieu de bénédictions. Et il en sera ainsi tant que le péché régnera.

Nous ne trouvons donc aucun lieu pour la scène que Jean décrit, à moins que nous ne regardions en avant, jusqu'au temps où tout le plan de la rédemption sera accompli, et où les saints prendront possession du royaume qui leur a été promis sur la terre, temps que les créatures vivantes et les anciens anticipent dans leur cantique. Verset 10. En considérant les choses ainsi, tout est clair et en harmonie. Nous voyons que le règne de Christ sur la terre commence après la seconde résurrection. Dan. 7 : 27; 2 Pier. 3 : 13; Apoc. 21 : 1. C'est à la seconde résurrection, qui a lieu mille ans après la première (Apoc. 20 : 4, 5) que s'accomplira la destruction des hommes impies. 2 Pier. 3 : 7. Alors Dieu enverra du ciel du feu qui les détruira, Apoc. 20 : 9, et ce feu qui détruira les impies, est le même feu qui fondra et purifiera la terre, comme nous l'apprenons par 2 Pier. 3 : 7-13. Alors le péché et les pécheurs seront détruits, la terre sera purifiée, la malédiction et tous ses maux auront pour toujours disparu; les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père, et de l'univers purifié montera vers Dieu un chant de louange et d'actions de grâce.

Revenons maintenant de la glorieuse scène au verset 13, aux événements qui se passent dans le Sanctuaire céleste devant Christ. Le prophète entend les quatre créatures vivantes s'écrier Amen! Leur exclamation semble être ainsi une réponse aux paroles des versets 12 et 13. Et les vingt-quatre anciens se prosternèrent et adorèrent celui qui est vivant aux siècles des siècles.

U. S.

PENSEES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

Explication du Chapitre 7: 9-14.

LA SCÈNE DU JUGEMENT DANS LE CIEL.

«Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés, et que l'Ancien des jours s'assis: son vêtement était blanc comme de la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de laine la plus fine; son trône était comme des flammes de feu, et ses roues comme un feu ardent. Un fleuve de feu se répandait et sortait de devant lui; mille milliers le servaient, et dix mille millions assistaient devant lui. Le jugement se fit, et les livres furent ouverts.» Versets 9, 10.

On ne saurait, dans aucune langue, trouver une plus magnifique description d'une scène aussi sublime. Mais ce n'est point tant la grandeur et la beauté du tableau qui doivent attirer notre attention; la nature de la scène elle-même est telle qu'elle exige la plus sérieuse considération. C'est la scène du jugement qui est ici mise en relief, et toutes les fois que ce sujet est mentionné, il doit irrésistiblement attirer l'attention de toute intelligence; car tout homme est intéressé à son éternel résultat.

Les paroles du verset 9, traduites en français «furent roulés» signifient élevés, édifiés. Ces trônes ne sont pas les trônes des royaumes terrestres qui doivent être renversés un dernier jour, mais des trônes de jugement qui doivent être élevés avant la fin.

«L'Ancien des jours,» Dieu le Père, s'assied sur le trône de jugement. Remarquez la description qui nous est donnée de sa personne. Ceux qui ne croient pas à la personnalité de Dieu sont obligés d'admettre qu'il est décrit ici comme une personne, mais ils se consolent en disant que c'est la seule description de cette sorte qui se trouve dans la Bible. Nous n'admettons pas cette

dernière assertion; mais en accordant que ce soit vrai, une seule description de cette sorte n'est-elle pas aussi fatale à leur théorie que si elle était répétée vingt fois? Les mille milliers qui le servent, et les dix mille millions qui assistent devant lui ne sont pas des pécheurs accusés, traduits à la barre du jugement, mais des êtres célestes qui se tiennent devant lui pour exécuter sa volonté. Pour bien comprendre ces versets, il importe de bien connaître le sujet du Sanctuaire, et nous renvoyons le lecteur au traité ayant pour titre, «Le Sanctuaire.» La fin du ministère de Christ, notre souverain sacrificateur, dans le Sanctuaire céleste, constitue l'œuvre du jugement dont il est parlé ici. Les livres sont ouverts et les cas de tous les hommes sont présentés devant le grand tribunal pour y être examinés afin qu'il soit décidé d'avance quels sont ceux qui recevront la vie éternelle quand le Seigneur viendra la conférer à son peuple. Nous lisons dans Apoc. 5, que Jean vit le même lieu et le même nombre d'assistants célestes, associés à Christ dans l'œuvre du jugement investigateur. Regardant dans le Sanctuaire, (le chapitre 4, de l'Apoc. nous apprend qu'il était dans ce lieu-là) au chapitre 5: 11, il dit: «Et je regardai, et j'entendis une voix de beaucoup d'anges autour du trône et des êtres vivants et des anciens; et leur nombre était des myriades de myriades.»

On verra par ce qui est dit au chapitre 8: 14, que cette œuvre solennelle a lieu maintenant dans le Sanctuaire céleste.

«Je regardais alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait, et je regardai, jusqu'à ce que la bête fut tuée, et que son corps fut donné pour être brûlé au feu. La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoique une longue vie leur eût été donnée jusqu'à un certain temps.» Versets 11, 12.

Il est des personnes qui croient qu'il y aura pour l'Evangile un triomphe de mille ans pendant lequel la justice régnera avant que le Seigneur vienne; et il en est d'autres qui croient qu'après la venue de Christ les hommes pourront encore se repentir, et que pendant un règne millénaire mixte, les justes immortels proclameront encore l'Evangile aux pécheurs mortels et les amèneront dans le chemin du salut. Mais ces deux systèmes erronés sont complètement renversés par ces deux versets.

1. La quatrième et terrible bête continue son existence sans changement de caractère, et la petite corne continue à proférer ses blasphèmes, et à tenir ses millions de partisans dans les liens d'une aveugle superstition, jusqu'à ce que la bête soit jetée aux flammes; et cela n'est pas sa conversion, mais sa destruction. Voyez 2 Thess. 2: 8.

2. La vie de la quatrième bête ne se prolonge pas après le temps où sa domination est passée, comme le fut la vie des bêtes qui l'ont précédée. Leur domination fut ôtée, mais leurs vies furent prolongées pour un temps. Le territoire et les sujets du royaume de Babylone subsistent encore, quoique soumis aux Perses. Il en fut ainsi du royaume des Perses à l'égard de la Grèce, et du royaume de la Grèce à l'égard de Rome. Mais qu'est-ce qui succède au quatrième royaume?—Aucun gouvernement ni aucun état auquel les mortels aient une part quelconque. Sa carrière finit dans le lac de feu, et son existence cesse entièrement. Le lion disparaît et l'ours lui succède, à l'ours le léopard; au léopard la quatrième bête. Mais la quatrième n'est point remplacée par une autre; elle disparaît dans le lac de feu qui est le lieu de sa destruction finale. Qu'on ne vienne donc pas nous parler d'un temps d'épreuve ou d'un règne millénaire mixte après la venue de Christ.

L'adverbe alors, dans la phrase «Je regardai alors, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait» semble se rapporter à un temps particulier. Au verset précédent, il est parlé du jugement investigateur. Et ce verset semblerait impliquer que, pendant le temps où cette œuvre de jugement s'accomplit, et précisément avant que ce pouvoir soit détruit et livré au feu, la petite corne profère ses grandes paroles contre le Très-Haut. Ne les avouons pas entendues, et cela, il n'y a que quelques années. Voyez ce qui se passa au Vatican en 1870. Que peut-il y avoir de plus blasphématoire que d'attribuer l'infailibilité à un homme mortel? Nous voyons là un concile oecuménique dont le but est de décréter, de propos délibéré, que celui qui

occupe le trône du pape, l'homme de péché, possède cette prérogative de Dieu et ne peut errer. Peut-il y avoir quelque chose de plus présomptueux et de plus blasphématoire? N'est-ce pas la cette voix de grandes paroles que prononce la petite corne? et ce pouvoir n'est-il pas près d'être donné pour être brûlé au feu?

Je regardais dans ces visions de la nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux; et il vint jusqu'à l'Ancien des jours, et on le fit approcher de lui. Et il lui donna la séigneurie, et l'honneur, et le règne; et tous les peuples et les nations de toutes langues le serviront; sa domination est une domination éternelle, qui ne passera point, et son règne ne sera point détruit. Versets 13, 14.

La scène qui est ici décrite n'est pas le second avènement de Christ sur cette terre, à moins que l'Ancien des jours ne soit sur cette terre; car le Fils de l'homme vient vers l'Ancien des jours, le royaume, la domination et la gloire lui sont donnés. Le Fils de l'homme reçoit son royaume avant son retour sur la terre. Voyez Luc 19: 11, 12, et les suivants. Cette scène se passe conséquemment dans le Sanctuaire céleste et est intimement liée avec ce dont il est parlé dans les versets 9 et 10. Il reçoit son royaume après qu'il a terminé son œuvre de Sacrificateur dans le Sanctuaire. Les peuples, nations et langues qui le serviront sont les nations des rachetés, Apoc. 21: 24, non point les nations des méchants de la terre; car celles-ci seront mises en pièces au second avènement de Christ. Des rachetés de toutes nations, tribus, et peuples de la terre se trouveront enfin dans le royaume de Dieu, pour servir leur Créateur et leur Sauveur dans la joie et le bonheur au siècle des siècles. U. S.

L'ANCIEN SABBAT FUT-IL ABOLI?

DERNIER ARTICLE.

L'AUTEUR du traité « Pourquoi Sanctifier le Dimanche et comment » parle ainsi: « Sans doute la loi morale résumée sur la pierre pour les Juifs n'est pas différente de la loi morale présentée aux chrétiens dans le Nouveau Testament. Nous voyons tous les articles du décalogue répétés par Jésus ou par les apôtres. Tous? Je me trompe; il en est un qui fait exception, et c'est précisément le Sabbat. »

1^o Je ne pense pas que l'auteur se trompe en affirmant que « la loi morale résumée sur la pierre... n'est pas différente de la loi morale présentée aux chrétiens, » puisque Jésus enseigne qu'elle existera sans le changement d'une seule lettre ou même d'un trait de lettre jusqu'à ce que le ciel et la terre passent. Matth. 5: 17. 2^o Si nous devons conclure du fait que le quatrième commandement ne fut pas répété par Christ ni par les apôtres dans le Nouveau Testament, que ce commandement n'est pas obligatoire sous cette alliance, que dirions-nous du précepte qui défend de prendre le nom de Dieu en vain? Car certes, ni Christ ni les apôtres n'ont répété ce précepte dans le Nouveau Testament. Christ n'a point répété les quatre premiers commandements. Concluons-nous de là que nous pouvons avoir d'autres dieux, faire des images pour les adorer, prendre le nom de Dieu en vain et profaner son saint Sabbat?

Christ et les apôtres ne se présentent jamais à nous comme auteurs d'une nouvelle loi des dix commandements. L'ancienne loi est parfaite, sainte, juste et bonne (Ps. 19: 7; Rom. 7: 12), et ils la traitent comme autorité sans en changer le moindre point. Luc 16: 17; Matth. 15: 3, 4; Jacq. 2: 11; Marc 10: 19; Rom. 2: 23. Comme la loi morale ne fut point abolie, il n'existait aucune nécessité de produire une nouvelle loi des dix commandements, et les dix commandements sont obligatoires, qu'ils soient répétés par Christ et les apôtres, ou non.

Christ n'est point ministre du péché. Il est venu pour ôter nos péchés, et non point pour ôter la loi par laquelle est donnée la connaissance du péché. 1 Jean 3: 4; Rom. 3: 19. Il nous présente le remède contre le péché dans l'Evangile, qui remplace la loi cérémonielle et exalte la loi des dix commandements. Il nous enlève l'affection de la chair qui n'est point sujette à la loi de Dieu (Rom. 8: 7), et écrit la loi de Dieu dans nos cœurs afin que nous l'observions. Quoique Christ ait aboli en sa chair la loi typique qui séparait les Juifs d'avec les Gentils (Eph. 2: 14-16; Col. 2: 14-17), cependant la loi en Christ affirmait la loi de Dieu, au lieu de l'abolir. Rom. 3: 30.

Mais le Sabbat est mentionné plus de cinquante fois dans le Nouveau Testament comme une institution existante. Y a-t-il un devoir de la loi morale qui ait autant occupé l'attention du Sauveur que la partie négligée de l'observance du Sabbat. Ceux qui avaient suivi et entendu Jésus n'ont-ils

pas honoré à la fois « le commandement » du Sabbat et le Seigneur du Sabbat, et se reposant le jour du Sabbat après la résurrection (Luc 4: 16; 23: 56); et qui ne peut pas voir le soin du Sauveur pour la conscience des chrétiens ainsi que pour leurs corps dans cette injonction: « Priez que votre fuite ne soit point en hiver, ni en un jour de Sabbat? » Il s'agissait de la fuite des chrétiens de la Judée, qui devait avoir lieu l'an 70.

Christ en enseignant l'esprit de la loi n'a point « brisé devant nous l'enveloppe » ou le langage de la loi, comme l'enseigne l'auteur. P. 12. Il dit ailleurs (page 6): « La forme qu'elle avait revêtue, forme imparfaite et impuissante, a disparu. » Christ a magnifié la loi (Esa. 42: 21) en montrant sa grande étendue et sa spiritualité. Mais en cela il n'a point changé la loi. Vous mettez un microscope sur un objet, et cet objet paraît dans toutes ses parties; mais est-il changé? Si la forme ou le langage de la loi a été brisé et a disparu, que deviennent les devoirs exprimés et enjoins par la loi? « Forme imparfaite, » dit l'auteur! Le Très-Haut n'avait-il pas assez d'intelligence pour choisir un langage convenable et intelligible? Nos devoirs ne sont-ils pas clairement exprimés dans sa loi?

On fait un effort pour limiter la loi à l'esprit et au cœur. Par cette manière de spiritualiser on peut anéantir tous les devoirs de la Bible. Avec cette théorie, il suffit de dire en face du vol, du meurtre, de l'adultère, de la profanation la plus vile du nom de Dieu, etc.: « Oh! Dieu ne regarde pas aux actions extérieures: Il regarde au cœur! » Par cette manière d'enseigner on renferme la lumière sous un très-petit boisseau. Mais Christ nous commande de faire luire notre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres, et glorifient Dieu.

L'esprit de la loi est cette partie de la loi qui règle nos pensées et les motifs avec lesquels nous devons garder la loi. On garde l'esprit d'une loi en faisant ce que cette loi nous commande par pur amour pour Dieu et le prochain. Si Dieu a censuré ceux qui, par leur exactitude à accomplir certains devoirs populaires pour recevoir la gloire qui vient des hommes, ont transgressé la loi, nous approuvera-t-il si, cachés derrière la prétention de garder l'esprit de la loi, nous négligeons des devoirs importants de la loi? Il peut arriver que l'on observe certains devoirs de la loi sans garder l'esprit de la loi, comme, par exemple, dans le cas de ceux qui s'abstiennent de débaucher dans le sens ordinaire du terme, non pas parce qu'ils sont strictement justes envers leur prochain en toutes choses, ou qu'ils aiment leur prochain comme eux-mêmes, mais parce qu'ils perdraient leur réputation et seraient punis. Mais celui qui garde l'esprit de la loi s'efforce d'obéir aux devoirs qu'elle enjoint; autrement l'esprit de la loi nous permet de violer la loi dans tous les points qui concernent nos actions extérieures.

Si l'observance du Sabbat était un devoir populaire, alors il y aurait danger de garder le Sabbat selon la lettre pour recevoir la gloire des hommes et d'autres avantages temporels; mais dans la situation actuelle il faut aimer Dieu et garder l'esprit de la loi pour observer le Sabbat, et l'observance du Sabbat est de nature à guérir les hommes de nos jours du formalisme qui existait chez plusieurs au temps de Christ et de l'Eglise primitive.

Nos vues sur la loi de Dieu dans ses rapports avec l'Evangile s'accordent avec celles de toutes les dénominations protestantes. La loi morale est indispensable pour convaincre les hommes de péché, afin qu'ils se repentent, et afin qu'ils soient justifiés par la foi en Jésus-Christ. Ensuite elle est utile au chrétien comme règle de conduite dans la sainteté! Tous les hommes dans leur état de péché et hors de Christ sont sous la loi comme règle commandante. Rom. 3: 19, etc. La juste condamnation de la loi pèse sur eux. Tous ont besoin d'être sous la grâce ou faveur par laquelle Christ rachète de la juste condamnation de la loi ceux qui croient en lui. Mais Dieu ne fait grâce qu'à ceux qui se repentent, et sentent le besoin de sa grâce, et la repentance se voit dans des efforts pour renoncer au péché et obéir à la loi de Dieu. C'est pourquoi nous nous efforçons d'encourager nos semblables à garder « les commandements de Dieu et la foi de Jésus » (Apoc. 14: 12), afin qu'ils ne soient pas sous la loi mais sous la grâce qui régit par la justice, et non point par le péché. Rom. 5: 21; Tite 2: 14, etc.

Nous croyons qu'il y a des chrétiens dans toutes les dénominations, qui ont été fidèles à la lumière que a lui sur leur sentier; mais Dieu nous invite à avancer sous le dernier message avant la venue de son

Fils. Apoc. 14: 9-14. Quand la lumière de la loi du Sabbat nous est parvenue, n'est-ce pas un péché que de négliger le devoir que cette loi nous impose? Dieu nous a donné les six premiers jours de la semaine, et s'est réservé le jour de son repos. « Déroberons-nous Dieu? Rappelons-nous que Christ est mort pour nos transgressions du Sabbat ainsi que pour nos transgressions des autres commandements. Manifestons-nous un sincère repentir d'avoir contribué à la mort de Christ, en cessant de pécher contre Dieu et sa sainte loi? »

Quoique nous ne méritions pas le salut par nos œuvres, cependant il a plu à Dieu de récompenser les hommes selon leurs œuvres, et une grande récompense attend ceux qui aiment Dieu et qui magnifient sa grâce en lui obéissant. Ps. 19: 8, 11; Apoc. 22: 14. Honorons Dieu et son Fils en gardant tous les commandements de Dieu et la foi de Jésus, afin que nous soyons préparés à rencontrer le Seigneur en paix à sa venue.

D. T. BOURDEAU.

Ecole du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES POUR ECOLES ET FAMILLES.

LEÇON XIV.

RÉSUMÉ.

- COMMENT l'Éternel manifestait-il continuellement sa présence? Ex. 40: 38.
- Comment les Israélites savaient-ils qu'ils devaient camper ou se mettre en marche? Ex. 40: 36, 37.
- Qui est-ce qui exerçait le sacerdoce dans le Sanctuaire? Ex. 28: 1; Nomb. 3: 10.
- Qui avait la charge du service et de la garde du Tabernacle? Lisez Nomb. 3: 5-9.
- Dites les noms des fils de Lévi. Nomb. 3: 17.
- De quoi les descendants de Guérçon avaient-ils charge? Versets 25, 26. Et les descendants de Kéhath? Verset 31.
- Qu'est-ce que Moïse donna aux descendants de Guérçon pour lui aider à transporter la couverture, la tapisserie, etc. d'un endroit à un autre? Nomb. 7: 6, 7.
- Que donna-t-il aux descendants de Méhari pour leur faciliter le transport des aîs, des barres, des colonnes, etc.? Verset 8.
- Pourquoi ne donna-t-il ni taureaux, ni chariots aux descendants de Kéhath? Verset 9.
- Qui portaient-ils sur leurs épaules?
- Quelle précaution y avait-il à prendre pour que les descendants de Kéhath ne vissent ni ne touchassent les objets sacrés qu'ils étaient chargés de porter? Lisez Nomb. 4: 5-20.
- Quelle en aurait été la conséquence s'ils avaient regardé ou touché ces objets sacrés? Lisez Nomb. 4: 15, 20.
- Quelqu'un fut-il jamais puni de mort pour avoir touché quelqu'un de ces objets sacrés? 1 Chron. 13: 9, 10.
- Combien de gens à Beth-Scémès furent frappés pour avoir regardé dans l'arche du Seigneur? 1 Sam. 6: 19.
- Quels exemples de la Bible pouvez-vous donner, pour montrer que Dieu exige la plus exacte obéissance?

G. H. BELL.

LEÇONS BIBLIQUES.

LEÇON XXI. EXODE XIII.

SORTIE D'EGYPTE.

Explications. Versets 1-16. « Et il arriva donc, en ce propre jour-là que l'Éternel retira les enfants d'Israël du pays d'Égypte. » Pharaon, frappé de stupeur à la vue du deuil dont gémissait son peuple, s'était écrié: « Allez et bénissez-moi! » Israël était sorti, au nombre de 600 000 hommes, formant un peuple plus grand que celui de la Suisse, du Wurtemberg ou du royaume de Saxe.

« Sanctifie-moi tout premier-né. » Cette consécration des premiers-nés de l'homme et des animaux, devait être un acte perpétuel de reconnaissance pour la grâce que l'Éternel avait faite à Israël lors de la dernière plaie d'Égypte.

« On ne mangera donc point de pain levé. » Moïse institua la fête des pains sans levain qui devait durer sept jours et suivre la Pâque; seulement ces ordonnances (verset 5) ne seraient pas avoir été obligatoires avant que les Israélites fussent dans la Terre Promise. Ces institutions devaient être pour les Hébreux comme un « signe sur les mains et des frontaux entre les yeux. » Versets 9 et 16. Ces paroles ont donné lieu à l'habitude de porter des phylac-

tères. C'étaient des bandes de parchemin sur lesquelles on avait écrit des versets pris dans le livre de l'Exode ou dans le Deutéronome. Les Juifs les portaient sur le front et sur les bras un peu au-dessous du coude. Il paraît qu'ils s'en servaient dans trois buts: 1. Comme mémorial ou souvenir des œuvres de l'Éternel en faveur de leurs pères. 2. Afin d'acquiescer le respect et la crainte des païens. « Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est réclamé sur toi, et ils auront peur de toi. » Deut. 28: 40. 3. Ils s'en servaient pour amulettes ou charmes pour éloigner les mauvais esprits.

Moïse leur avait commandé de porter des bandes ou franges au bas de leurs vêtements afin qu'en les voyant, ils se souvinssent des commandements de Dieu. Nomb. 15: 38, 39. Mais plus tard, négligeant l'esprit de la piété, ils se contentèrent de porter ostensiblement des phylactères, ce qui les fit traiter d'hypocrites par Jésus. De telles gens se retrouvent partout. « Que de chrétiens qui ont l'extérieur de la piété, sans en avoir l'esprit! »

C'est probablement à cette institution relative aux phylactères que se rapportent les paroles d'Apoc. 14: 1. « Puis je regardai, et voici, l'agneau se tenait sur la montagne de Sion, et il y avait avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient le nom de son Père écrit sur leurs fronts. » (Chap. 7: 4). C'est un signe montrant que ces personnes pratiquent la loi de Dieu. (Apoc. 14: 12). Les impies sont également désignés comme portant une marque à la main droite ou au front. Apoc. 14: 9.

Verset 17. « Dieu ne le conduisit point par le chemin du pays des Philistins. » Ce verset n'a guère besoin d'être commenté; on sait comment l'esclavage affaiblit toute énergie, toute virilité. Israël, quoiqu'un grand peuple, n'était pas préparé pour résister à l'attaque d'une armée. Cet état de dégradation, conséquence inévitable de l'esclavage, nous fait comprendre les chutes, les murmures, les révoltes d'Israël dans le désert. En outre, ils étaient probablement sans armes, embarrassés d'une foule d'objets et de leurs troupeaux.

Verset 18. Les mots « en armes » signifient plutôt qu'ils sortirent d'Égypte en ordre et non pas en fuyards. Un grand nombre d'étrangers furent engagés par les grands signes de l'Éternel à se joindre aux Israélites. Ceux qui embrassèrent la foi des Hébreux et adoptèrent leurs institutions furent, à ce moment comme dans les temps qui suivirent, adoptés par le peuple de Dieu. (Les Gabaonites, Rahab, Ruth.)

Verset 19. « Et Moïse prit avec soi les os de Joseph. » On suppose que les Israélites prirent avec eux les os ou restes des douze patriarches, chaque tribu prenant soin des os de son propre patriarche, pendant que la tribu de Joseph prenait soin des restes de Joseph. Voyez ce que dit Étienne, le premier martyr chrétien, dans Act. 7: 15, 16. Le corps de Joseph avait sans doute été embaumé de la manière la plus soignée; il pouvait ainsi être facilement transporté.

Verset 20. Les Israélites, partis de Rahmés, paraissent ne s'être trouvés complètement rassemblés et organisés qu'à Succoth, lieu dont il est difficile de préciser la position, parce que ce n'était qu'un village ou un lieu de repos pour les caravanes. Etham, seconde station du peuple, était au nord de la mer Rouge, à l'entrée du désert d'Arabie.

Versets 21, 22. A partir d'Etham, Israël avait besoin d'un guide pour se diriger à travers un pays qui lui était totalement inconnu. C'est l'Éternel lui-même qui sert de guide à son peuple, ou Jésus, suivant les paroles de Paul dans 1 Cor. 10: 9. La colonne obscure de jour, lumineuse la nuit indiquait le chemin et les lieux de campement. De jour, elle les préservait des ardeurs brûlantes du soleil comme un immense dais. Voyez 1 Cor. 10: 1, 2 et le Ps. 105: 39. La nue fut remplacée par l'arche du témoignage lorsque Israël fut près du pays de la promesse; c'était aussi un signe visible de l'alliance que l'Éternel avait faite avec son peuple.

Réflexions. Les chrétiens ont à célébrer la délivrance du péché. Les Israélites devaient porter la loi écrite sur leurs mains et sur leur front; ceux qui confessent Christ doivent par les paroles de leur bouche, les actes de leurs mains et toutes leurs actions montrer qu'ils appartiennent à Dieu, qu'ils prennent le Saint-Esprit pour leur guide et la loi pour la règle de leur vie, les lieux pour leur héritage.

Combien le Seigneur est miséricordieux! Il ne veut pas que ses serviteurs soient tentés au-delà de leurs forces. Il ne veut pas exposer Israël aux coups des Philistins, et il ne donne pas aux jeunes chrétiens des épreuves sous lesquelles ils succomberaient,

jusqu'à un moment où, aguerris et prévenus, ils puissent lutter avec avantage.

La bonté providentielle de Dieu se manifeste d'une manière bien remarquable aussi dans le fait de la colonne de feu, obscure le jour, lumineuse la nuit. N'est-ce point là une image des circonstances de la vie du chrétien? Plus les difficultés de la vie augmentent, plus le secours du Seigneur devient clair, distinct, sensible. Quand tout est sombre autour de nous; quand l'avenir nous paraît plein de menaces, le présent incertain; alors l'œil de la foi nous montre Jésus, notre guide. Il est près de quiconque l'invoque; il n'a point le lumignon qui fume encore; il est le bon Berger.

« Au juste qu'il voit affligé,
Au pauvre qu'il voit négligé,
Il tend la main dans son détresse;
Il les sort de l'obscurité,
Il les élève, en son bonté,
Les béniit, selon sa promesse. »

L. A.

L'ŒUVRE DE L'INTÉMPÉRANCE.

L'INTÉMPÉRANCE moissonne la jeunesse dans sa vigueur, l'âge viril dans sa force et la vieillesse dans sa faiblesse. Elle brise le cœur du père, prive la mère de l'objet de sa tendresse, étouffe l'affection naturelle, éloigne les amis, anéantit les espérances paternelles, et fait descendre avec douleur les cheveux blancs au sépulchre. Elle ne produit point la force, ni la santé, ni la vie, mais elle produit la faiblesse, la maladie et la mort. Elle rend les épouses veuves, les enfants orphelins, les pères des démons, et elle réduit le peuple à la pauvreté et à la mendicité. Elle entretient les rhumatismes, alimente la goutte, prépare le chemin aux épidémies, amène le choléra et importe la peste. Elle remplit vos prisons et vos maisons de charité et peuple vos hospices d'aliénés. Elle engendre les controverses, alimente les querelles et excite le tumulte. Elle fait fourmiller les galères, et fournit des victimes pour l'échafaud. Elle est la vie du joueur, l'élément du larron, elle donne du courage au voleur de grand chemin et soutient l'incendiaire. Dans la société des ivrognes, le menteur est bien vu, le voleur respecté et le blasphémateur estimé. L'intempérance viole les obligations, révère la fraude et honore l'infamie. Elle diffame la bonté, méprise la vertu et calomnie l'innocence. Elle incite le père à égorgier son faible enfant; le mari à massacrer sa femme et pousser l'enfant à aiguiser la hache parricide. Elle consume ses victimes et fait que les hommes détestent la vie, maudissent Dieu et méprisent le ciel. Elle corrompt les témoins, entretient le parjure, souille le banc du jury. Elle corrompt les élections, pervertit nos institutions et met en péril notre gouvernement. Elle dégrade le citoyen, abaisse le législateur, déshonore l'homme d'état, et désarme le patriote. Elle n'apporte pas l'honneur, la sûreté, l'espérance et le bonheur, mais elle amène avec elle la honte, la terreur, le désespoir et la misère, et, avec la malveillance d'un démon, elle contemple froidement l'effrayante désolation qu'elle a produite. Insatiable de destruction, elle empoisonne la félicité, fait cesser la paix, ruine les mortels, aveugle la confiance, détruit la réputation et fait disparaître tout honneur national. Elle répand la malédiction sur le monde entier et se rit de ses crimes. Elle est le résumé de toutes les infamies, le père de tous les crimes, la mère de toutes les abominations, le meilleur ami du diable et le pire ennemi de l'homme. — Our Union.

LES PROPÉTIES.

SECOND ARTICLE.

PROPHÉTIE CONCERNANT NINIVE.

L'ASSYRIE proprement dite était située au sud de l'Arménie, entre le Tigre et les montagnes de la Médie; c'était un pays fertile et bien arrosé, produisant en abondance; un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers qui portent de l'huile, et un pays de miel. 2 Rois 18 : 32. Mais le royaume d'Assyrie s'étendait encore jusqu'à l'Euphrate et comprenait ainsi la plus grande partie de la Mésopotamie, patrie d'Abraham, où paraît s'être conservé plus longtemps qu'ailleurs la connaissance du vrai Dieu. Gen. 24 et Nomb. 22.

L'histoire profane ne donne que des fables absurdes sur l'histoire de Ninive jusqu'à l'époque où commencent à s'accomplir les prédictions du prophète Nahum. Mais nous avons dans le dixième chapitre de la Genèse le récit de la fondation de Ninive. « Les enfants de Sem sont Hélam, Assur, Arpacsad, Lud et Aram. » Et du pays de Sinhard « sortit Assur, et il bâtit Ninive. » Ainsi Ninive fut fondée par Assur, semite,

père de la race assyrienne. Le pays fut soumis par les descendants de Nimrod, fondateur de Babylone, et forma le premier empire assyrien ayant deux capitales, Ninive et Babylone. Cette dernière fut souvent préférée à la première, surtout sous le règne de la célèbre Sémiramis. Sous l'un de ses successeurs, Sardanapale, les provinces se soulèverent. En vain le prophète Jonas, porteur des menaces de l'Eternel et des exécutions déjà faites par Nahum, avait écrit chez les Ninivites et dans le cœur de Sardanapale des mouvements de repentance, passagère: la ruine de la ville n'en fut qu'un peu retardée. Après quelque temps, les désordres ayant recommencé, la ville fut attaquée par les deux gouverneurs de Médie et de Babylone. Sardanapale se confiait dans ses fortes murailles, mais après deux ans de siège, le Tigre, grossi par des pluies continuelles, inonda la ville, renversa une partie des murailles et ouvrit un chemin à l'ennemi. Le roi désespéré, fit dresser un immense bûcher, y mit le feu ainsi qu'à son palais, et fut consumé, lui, toute sa maison et toutes ses richesses. Ainsi s'accomplit la parole de Nahum: « Les portes des fleuves sont ouvertes, et le palais s'est fondu. Or, Ninive, depuis qu'elle a été bâtie, a été comme un vivier d'eau. »

Étant donné Ninive n'avait point été entièrement détruite; quelques années plus tard, son empire se relève et nous voyons Sardanapale assujettir le dernier roi d'Israël, Osée, à lui payer le tribut; mais ce malheureux s'étant révolté en complotant sur l'appui de l'Égypte, Sardanapale vint assiéger dans Samarie, prit cette capitale en 721, après trois ans de siège, et transporta une grande partie des Israélites dans la Mésopotamie et la Médie.

Sous Sanchérib, les Assyriens arrivés au faite de leur puissance, voulurent compléter leurs conquêtes à l'ouest et attaquèrent le royaume de Juda. Sanchérib marcha donc contre Ezéchias, le pieux roi de Jérusalem, et déjà il était maître de toutes les villes de Juda, lorsque son armée fut totalement détruite par une effrayante et subite mortalité. Mais dès le moment où, frappé ainsi de la verge divine, le puissant monarque dut s'enfuir dans sa capitale, la fortune de son empire alla toujours en déclinant: la force d'Assur est brisée et sa chute est aussi rapide que l'a été son élévation. Sanchérib, de retour à Ninive fut assassiné par ses deux fils dans le temple de son dieu. 2 Rois 19 : 37.

Assarhaddon envoya des colonies dans le pays dévasté de Samarie; elles associèrent le culte de l'Eternel à celui de leurs idoles, et transmirent à leurs descendants, ce mélange d'erreurs et de vérités qui rendit plus tard les Samaritains si odieux aux Juifs. Il vaquait aussi Manassé, l'impie roi de Juda et l'emmena à Babylone, sa seconde capitale. 2 Chron. 33 : 41.

La ville de Ninive était prodigieusement étendue. D'après le livre de Jonas, elle avait trois journées de chemin de circonférence, et renfermait environ deux millions d'habitants. Ses murs, hauts de cent pieds, étaient flanqués de 1,500 tours hautes de 200 pieds. Le commerce de Ninive était immense. Elle avait plus de marchands qu'il n'y a d'étoiles au ciel, dit le prophète Nahum, chap. 3 : 16. Ville de sang, toute pleine de mensonge et de violence, et qui n'avait point cessé ses rapines, (3 : 4) elle ressemblait, derrière ses murailles colossales, à une famille de lions qui ne redoutent rien et qui remplissent leur antre de proies sanglantes. Chap. 2 : 11, 12. De plus, c'était la ville corrompue entre toutes, et qui par son luxe et son commerce, exerçait des séductions de tout genre sur les peuples qui l'environnaient. Aussi, au temps de sa plus grande prospérité, le prophète Nahum lui annonça une ruine prochaine et irrémédiable, réalisée un peu plus tard de la façon la plus complète.

L'Eternel réduira son lieu à néant; la détesse n'y retournera pas une seconde fois, qu'elle ne soit toute vidée et revidée, même toute épuisée. Il étendra aussi sa main sur l'Aquilon, et il détruira l'Assyrie, et mettra Ninive en désolation en un lieu aride comme un désert! Comment a-t-elle été réduite en désert pour être le gîte des bêtes? Chap. 1 : 8, 9; Soph. 2 : 13, 15.

Au second siècle, Lucien, originaire d'une des villes au bord de l'Euphrate, assure que Ninive avait disparu, qu'il n'en restait aucun vestige, et que personne n'en pouvait indiquer l'ancien site.

En 1843, M. Botta, consul français à Bagdad, trouva près de Mossul, en faisant creuser un tumulus, une foule d'objets d'art très-curieux que l'on croit appartenir aux ruines de l'ancienne Ninive. Les fouilles ont été poursuivies ailleurs par un voyageur anglais, M. Layard, qui a également découvert des débris de constructions chargés de caractères cunéiformes que l'on s'efforce de dé-

chiffer. Du reste une autre ville du même nom avait été bâtie par les Persans sur les bords du Tigre l'an 250 de notre ère mais les Sarrasins la démolirent en 632.

Le prophète Nahum, en comparant l'opulence et la splendeur de Ninive, à son époque, avec la ruine qui devait inévitablement fondre sur elle, parle ainsi: « Qu'on s'amasse comme les grillons; amasse-toi comme les sauterelles. Tu as multiplié les négociants en plus grand nombre que les étoiles des cieux; les grillons s'étant répandus ont tout ravagé, et ils se sont envolés. Tes princes sont comme des sauterelles, et tes capitaines comme de grandes sauterelles qui campent dans les haies au temps de la fraîcheur, et qui, lorsque le soleil est levé, s'écartent, de sorte qu'on ne connaît plus le lieu où elles ont été. » Nahum 3 : 15-17. Soit que ces paroles signifient que le site même de Ninive serait inconnu ou incertain, soit qu'elles veuillent prédire que chaque vestige des palais de ses monarques, de la grandeur de ses princes et de l'opulence de ses négociants disparaîtrait entièrement, la vérité de la prédiction, dans les deux interprétations, ne peut être contestée; l'ignorance que l'on avoue hautement par rapport à ce qui regarde Ninive, et l'oubli dans lequel elle est restée pendant bien des siècles, joint à la pauvreté des renseignements que l'on a pu obtenir, nous font bien voir que son emplacement même a été longtemps inconnu, et maintenant on peut à peine le distinguer.

« Où sont-ils ces remparts de Ninive, a dit Volney, « Ninive dont le seul nom subsiste à peine? Que dit-on du seul endroit qui porte encore son nom, ou qui puisse être considéré comme son ancien site? Que dit-on de tout ce qui reste d'une des plus grandes capitales du monde, de la riche métropole de l'Assyrie? Les principaux morceaux qui subsistent encore ne ressemblent ni à des briques, ni à des pierres; mais en beaucoup d'endroits ils sont couverts d'herbes, et offrent le même aspect que les restes de retranchements et de fortifications des camps romains. On rencontre de ces ouvrages et de ces ruines sur une étendue de dix milles; on les prendrait pour les débris d'anciens édifices. Ainsi on ne découvre aucun monument royal, aucune trace de l'antique splendeur des souvenirs de Ninive; on ne sait pas même où pouvaient être ces édifices; c'est une destruction, une désolation totale: « Elle a été vidée, revidée; et même épuisée; » les ruines même ont péri. Telle a été sa complète désolation, et telle est la vérité de la parole de notre Dieu. »

L. A.

ILLINOIS, AMÉRIQUE.

Je prends la liberté de donner publicité à une portion de lettre très-intéressante que je viens de recevoir de notre frère Gros dans l'Illinois, qui a reçu la vérité dans notre ancien champ missionnaire depuis que nous sommes venus en Europe. Nous voyons comme le Seigneur travaille quand nous y pensons le moins. En vue de ce fait, jetons notre pain sur la surface des eaux, et n'attendons pas trop pour voir de quel côté le vent souffle avant de semer. Eccl. 11 : 4, 5.

Le temps est court, et Jésus viendra avant que l'œuvre de plusieurs soit achevée, et d'autres porteront leurs couronnes. Qu'il n'en soit pas ainsi d'aucun de nous. Travaillons pendant qu'il est jour, et avant que la moisson soit passée. D. T. B.

CHER FRÈRE BOURDEAU: Je suis heureux d'entreprendre la tâche de vous donner des nouvelles de l'église de St' Anne, et des miennes particulièrement.

Vous serez, je n'en doute pas, un peu surpris en lisant ma signature; s'il en est ainsi, mon exemple est pour vous une preuve de plus de l'amour et de la fidélité du bon Maître que nous servons, et vous prouve encore une fois combien notre foi doit être vivante et nos prières ardentes.

Grâces et louanges soient à jamais rendues à Dieu de ce qu'il a permis à un pauvre pêcheur comme moi de voir toute la merveilleuse lumière qu'il révèle en Jésus-Christ à ceux qu'il aime, au lieu des quelques rayons, rendus presque sans efficacité par les superstitions et les préjugés humains au travers desquels je les voyais.

Je désire obéir à tous les commandements que l'Eternel donna pour son peuple de tous les âges, et par la foi en Jésus obtenir l'immortalité promise à ceux qui seront fidèles jusqu'à la fin.

Notre frère Buzon, tient des assemblées depuis deux semaines, à sept milles au nord de Watska. La dernière fois qu'il y est allé, il a été bien encouragé, car le nombre des assistants avait augmenté. Ce sont en

grande partie je crois des Français qui vont l'entendre. Que Dieu prépare les cœurs là aussi, et y fasse germer et croître la bonne semence.

Frère Hay est à Kankakee. Dieu a bien voulu par le moyen de ses serviteurs, faire entendre la vérité présente à une pauvre paralytique percluse de tous ses membres, la langue même refusant presque entièrement de faire son office. Cette personne a reçu le message avec joie. Ses dernières semaines furent rendues heureuses par la communion avec son Sauveur, et avec les frères qui tinrent leurs assises dans sa chambre jusqu'à sa mort.

Frère Bouchard et sa femme sont encouragés, ayant reçu la bonne nouvelle que deux de leurs enfants, ainsi que leur vieille mère, âgée de plus de 73 ans, toute sa vie catholique romaine, viennent d'accepter la vérité. M. X. que vous connaissez, a aussi reçu le message.

Cher frère, que Dieu vous donne, ainsi qu'à votre chère épouse, la force du corps, mais surtout la force de l'esprit si indispensable dans votre œuvre. Nous nous recommandons à vos prières. Nous ne vous oublions pas... chaque fois aussi que nous assiégeons le trône de la grâce, nous demandons à notre bon Père céleste consolation, force et joie pour vous et pour les autres frères dont la vie est dévouée entièrement au service du Maître. (De telles paroles nous sont un appui dans notre pèlerinage. D. T. B.) PAUL E. GROS.

Stc. Anne, Ill., mai 1878.

PRÈS DE TROIS SEMAINES EN FRANCE.

J'ai dernièrement eu le privilège de passer près de trois semaines en France. J'ai d'abord visité les frères et les sœurs de Valenciennes et de Chabeuil, et je leur ai prononcé cinq discours sur des sujets pratiques qui sont de nature à encourager et à renforcer ceux qui aiment à s'examiner eux-mêmes dans la lumière des vérités solennelles pour ces derniers jours, et à avancer dans l'œuvre de préparation pour la venue de Christ. Je me suis senti béni en annonçant la vérité à ceux que je n'avais pas vus depuis neuf mois, et en l'appliquant à mon propre cœur, comme dans la présence de l'Éternel. J'ai ensuite, accompagné de notre frère Gabert, passé deux semaines à Lyon à St. Didier et Trévoux. A St. Didier nous avons été encouragés en trouvant notre frère et notre sœur Dessaigne fermes dans la vérité présente. Nous avons passé d'heureux moments avec eux, ainsi qu'avec quelques frères et sœurs baptistes que nous avons visités, et à qui nous avons parlé sur la sanctification en vue de la venue prochaine du Rédempteur.

A St. Didier, je fus invité par un monsieur d'une ville voisine à discuter avec un orateur sur divers sujets. J'acceptai l'invitation. Nous devions commencer par le sujet de la venue de Christ, et devions discuter plusieurs jours en suivant un règlement écrit qui avait été signé par les deux orateurs, qui seuls devaient prendre part à la discussion, et devaient parler trente minutes alternativement. J'eus le privilège de prononcer cinq discours de trente minutes sur la première question. Mon antagoniste n'a rempli son temps qu'une fois. Ses derniers discours n'ont pas occupé plus de dix ou quinze minutes. Il a employé une partie de ce temps limité à me faire des questions et à essayer de m'engager dans une conversation, contrairement à l'ordre de la discussion. A la fin de la dernière séance sur la venue de Christ, je dis que je discuterais avec plaisir toutes les autres questions à fond, à condition que mon antagoniste laissât par écrit devant tous la promesse sacrée qu'il suivrait les règles que lui-même avait signées. Il n'a point voulu le faire, et la discussion a cessé enjoignant à chacun (par le règlement) de décider des mérites des arguments de part et d'autre dans le calme et le recueillement de sa conscience, et sans provocation, pour éviter le désordre.

Il vaut mieux avoir des discussions franches, amicales, honorables gouvernées par les règles parlementaires, que de voir la vérité noyée par la calomnie, et l'œuvre biblique de la proclamation de la venue prochaine de notre Sauveur, et de la préparation nécessaire pour la rencontrer, associée au spiritisme et au mormonisme, (comme elle l'a été en certains endroits) pour créer des préjugés contre un message dont Dieu est lui-même l'auteur.

Depuis mon retour à Morges, une autre personne s'est décidée à garder tous les commandements de Dieu. Avec un bon courage, j'entre immédiatement dans un champ nouveau en Suisse.

D. T. BOURDEAU.

Morges, Suisse, 14 Juin 1878.

* Lire Les Prophéties par le Dr. A. Keith et Esquisse d'une Histoire Universelle par A. Vulliet.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), JUILLET 1878.

AVIS.

Avec ce numéro, nous commençons le troisième volume (troisième année) de notre journal. Nous rendons grâce à Dieu pour son aide dans notre œuvre jusqu'ici. Les difficultés de cette entreprise n'ont pas été légères; mais dans toutes ces choses, nous avons trouvé le secours de Dieu. Nous reconnaissons aussi avec gratitude l'assistance que nos amis nous ont rendue et nous voudrions les prier de nous la continuer. En commençant ce troisième volume, nous prions nos amis de faire connaître notre journal à de nouveaux lecteurs. Ils peuvent faire beaucoup pour LES SIGNES DES TEMPS, si chacun veut bien travailler de son côté pour obtenir des abonnés. Nous demandons à nos lecteurs de faire ce qu'ils pourront. Quelques personnes ont reçu notre journal pendant un certain temps sans le payer, ni même dire si elles sont intéressées à sa lecture. Nous demandons respectueusement à ces personnes de payer la petite somme qu'ils nous doivent et d'envoyer aussi le montant de l'abonnement pour la troisième année.

S'il y en a qui ne prennent aucun intérêt à notre journal nous les prions de bien vouloir nous retourner un numéro avec leur adresse écrite sur la bande.

LA REDACTION.

MISSION EN SUISSE.

Il y a près de deux semaines que je suis avec notre frère Bourdeau. Nous avons commencé à tenir des réunions à Orbe le 18 juin. Depuis cette date, nous avons eu une réunion presque tous les soirs. Nous espérons qu'il y aura de bons résultats dans cette ville. Nous avons aussi commencé de tenir des réunions à Valleyres, le 23 juin. Environ quatre-vingts personnes ont assisté à notre première réunion. Demain, 30 juin, nous pensons commencer aussi des réunions à Chavornay et nous espérons continuer l'œuvre dans chacune de ces trois localités.

J. N. A.

L'ŒUVRE EN EUROPE.

Nous ne pouvons pas donner sur les progrès de l'œuvre un rapport tel que ceux de nos frères d'Amérique, mais nous pouvons dire à la louange de Dieu qu'il y a quelque progrès à constater. Nos frères de Suisse se sont engagés avec courage dans l'œuvre missionnaire pour la distribution des traités et ils y travaillent avec intérêt. Nous espérons que beaucoup de bien sera accompli par ce moyen. De temps en temps nous apprenons la conversion de personnes qui n'ont pas eu le privilège d'entendre la prédication de la vérité; mais qui ont reçu et lu nos publications. Des chrétiens qui gardent les commandements s'élèvent dans divers contrées de l'Europe. Nous nous sentons très-encouragés et notre espérance est en Dieu.

L'ŒUVRE EN AMÉRIQUE.

L'*Advent Review* et le *Signs of the Times* nous apportent chaque semaine les nouvelles les plus réjouissantes de nos frères d'Amérique. Nous regrettons vivement que nos frères d'Europe ne puissent avoir le privilège de lire ces excellents journaux qui rendent témoignage de la vérité, en donnant clairement et en toute sincérité les raisons de notre foi. Mais ils montrent aussi les efforts qui se font partout pour l'avancement de la cause de Dieu. Les *camp-meetings* rassemblent de nombreuses congrégations, et un grand nombre de personnes reçoivent la vérité. Les rapports de nos frères engagés dans la prédication dans presque toutes les parties des Etats-Unis, constatent que chaque semaine, près de cent cinquante personnes se convertissent à Dieu. Toutefois ces rapports ne nous donnent que le résultat des travaux de ceux de nos frères qui sont engagés dans le ministère public de la Parole de Dieu. Ce n'est qu'une partie de l'œuvre qui s'accomplit. Presque tous nos amis d'Amérique sont membres de la Société Missionnaire pour la distribution des traités, et ils distribuent des publica-

tions dans toutes les parties de l'Amérique et dans toutes les contrées du globe où il se trouve des personnes parlant la langue anglaise. Cette œuvre produit de grands résultats. Nous espérons qu'immédiatement après la session de notre Conférence Générale, notre frère W. C. White et sa femme viendront pour nous aider dans l'œuvre de la publication de la vérité en Europe.

HOLLANDE.

NOTRE frère Velthuisen en Hollande travaille avec activité et zèle pour amener les hommes à l'obéissance des commandements de Dieu. Il nous écrit que de temps en temps il est réjoui du succès de ses efforts, soit dans la prédication, soit dans l'œuvre de la publication. Beaucoup de personnes étudient ces sujets avec intérêt. Un frère, capitaine de vaisseau sur la mer Baltique, soutient un témoignage fidèle en faveur du Mémorial du Créateur. A bord de son vaisseau, n'importe où il se trouve, et malgré l'opposition qu'il rencontre, il sanctifie le jour du repos de l'Eternel, et, chaque Sabbat, rassemble son équipage avec lui, dans sa cabine pour le culte. Etant en rapport avec d'autres capitaines hollandais et un grand nombre de personnes; il a l'occasion de rendre compte de sa foi, ce qu'il fait fidèlement, laissant les résultats au Seigneur, et se confiant en lui pour tout ce qui le concerne.

De telles nouvelles nous réjouissent et nous encourageant à travailler pendant qu'il est encore jour. Partout le Seigneur a des témoins fidèles. Unissons nos efforts. Ne nous fatiguons pas de faire le bien, sachant que notre travail ne sera point vain auprès du Seigneur.

CALOMNIE.

Nous avons reçu un numéro d'un journal italien le *Cristiano Evangelico* qui publie une critique amère sur nous et surtout sur nos amis de Naples. L'auteur a été induit en erreur par de faux rapports qu'il aurait dû examiner avec soin. Nous n'avons jamais désigné aucune des églises sous le nom de païennes. Nous montrons par les prophéties que la venue de Christ est proche. Nous montrons aussi que l'Evangile n'a point aboli ni changé la loi morale et que, par conséquent, tous les chrétiens doivent garder les commandements de Dieu. Il est facile de se moquer de ces doctrines; mais il n'est pas aussi facile de les réfuter.

RÉPONSES AUX QUESTIONS D'UN FRÈRE D'ITALIE.

1. «Si les dix commandements doivent être observés par les chrétiens, pourquoi Jacques parle-t-il d'une autre loi qu'il appelle «la loi de la liberté»? Jacq. 2: 12; 1: 25.»

Réponse. Nous prions notre ami de lire plus attentivement Jacques 2: 8-12. La loi royale du verset 8 et la loi de la liberté du verset 12 sont une seule et même loi. La loi royale est prise de l'Ancien Testament. Elle contient les dix commandements. Jacques dit que si nous violons un seul de ces commandements, nous sommes coupables comme si nous les avions tous violés. Ensuite il nous dit de parler et d'agir comme devant être jugés par la loi de la liberté. Voilà la conclusion qu'il tire de la déclaration qu'il a faite concernant l'autorité de tous les commandements. La loi de Dieu est avec raison appelée la loi de la liberté, parce qu'elle commande toutes les choses que l'homme juste désire pratiquer et ne défend que les choses qu'il hait.

2. «Si nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce, pourquoi devons-nous observer le Sabbat? Rom. 6: 12-15.»

Réponse. Paul montre dans Rom. 3: 19 quelle est la signification de l'expression «sous la loi». Elle signifie être sous la condamnation à cause du péché. Dans Rom. 3: 23-25, l'expression «sous la grâce» signifie être pardonnés de tous nos péchés. Or le pardon ne nous donne pas le droit de commettre le péché; l'enseignement de Paul à ce sujet est des plus positifs. Rom. 6: 15. La grâce ne portera donc personne à transgresser le quatrième commandement.

3. Dan. 12: 41. On explique que «le

contintel» signifie Rome païenne. «et l'abomination de la désolation.» Rome papale. Mais notre Seigneur, par ces paroles «l'abomination de la désolation.» dans Matth. 24: 15, fait évidemment allusion à Rome païenne. C'est une grave difficulté contre l'interprétation ci-dessus. Comment cela doit-il être expliqué?»

Réponse. Dans Matth. 24: 15, notre Seigneur ne fait pas allusion aux paroles de Dan. 12: 41 que nous pensons devoir se rapporter au changement du paganisme à la papauté; mais il fait évidemment allusion aux paroles de Dan. 9: 26, 27. Ces versets traitent de la destruction de Jérusalem qui était aussi le sujet du discours de Christ dans Matth. 24: 15-20. Ainsi Dan. 9: 26 prédit la mort de Christ et la destruction de Jérusalem. Ensuite le verset 27 parle ainsi du destructeur de la ville et du temple: «puis, par le moyen des ailes abominables qui causeront la désolation.» etc. Trad. d'Ostervald. Voilà les paroles auxquelles notre Seigneur fait allusion dans Matth. 24: 15.

4. «Mais pourquoi Daniel, pour désigner Rome païenne, emploie-t-il un nom qui ressemble presque exactement à celui qui est donné à la papauté dans Dan. 12: 11?»

Réponse. Un fait important nous permet de résoudre cette difficulté. Tout ce qui appartient à Rome papale existait dans l'ancienne Rome païenne. Les doctrines distinctives de la papauté sont d'origine païenne. Le souverain pontife de l'église catholique est effectivement le successeur du pontife païen Maximus. Quelques-unes des plus importantes fêtes païennes sont perpétuées dans l'Eglise de Rome. Les cérémonies païennes, sauf quelques légers changements, sont encore pratiquées à Rome. Le Panthéon fut bâti en l'honneur de la mère des dieux, et était le temple de tous les dieux: il est maintenant le temple de Marie et de tous les saints. La statue, aujourd'hui adorée à Rome comme étant celle de Pierre, le prince des apôtres, était adorée sous Rome païenne, comme celle de Jupiter, le père des dieux. Nous pouvons dire avec vérité que comme les éléments essentiels de Rome papale existaient dans l'ancien paganisme, Rome païenne existe aujourd'hui par la succession de Rome papale. Il est vrai que Daniel parle de deux désolations ou de deux abominations; mais leur différence se trouve plutôt dans le nom que dans le caractère. Observez que le mot sacrifié dans Dan. 12: 11 n'est pas dans l'original. Le dragon d'Apoc. 12 représente Rome païenne, et la bête d'Apoc. 13 représente Rome papale, toutefois le dragon et la bête, représentés l'un et l'autre avec sept têtes et dix cornes, combattent tous deux contre les saints pendant la même période de 1260 ans. Ainsi nous voyons que l'Esprit de prophétie les traite comme n'étant réellement qu'un seul pouvoir persécuteur.

5. «Les signes et les faux miracles de 2 Thess. 2: 9-11 se rapportent-ils à l'œuvre de la papauté, ou à celle des esprits de démons mentionnés dans Apoc. 16: 14?»

Réponse. Nous pensons que ces signes et ces faux miracles se rapportent à l'œuvre des esprits, et qu'ils doivent se manifester d'une manière encore beaucoup plus extraordinaire que tout ce qu'on a vu jusqu'à présent dans le spiritisme. Ils constituent l'heure de la tentation prédite dans Apoc. 3: 10.

6. «Ce méchant» de 2 Thess. 2: 8 est-il le même que «l'homme de péché» du verset 3?»

Réponse. Le raisonnement des versets 5-7 montre que les deux noms s'appliquent au même pouvoir maléfaisant. Mais nous pensons que les versets 9-12 nous présentent l'œuvre finale de Satan dans le spiritisme, sans limiter cette œuvre à la papauté qui est comprise dans les mots l'homme de péché ou le méchant. Voyez le Testament grec.

7. «1 Sam. 15: 29. «Dieu n'est pas un homme pour se repentir.» «L'Eternel s'était repenti d'avoir établi Saül pour roi sur Israël.» Vers 35. Comment faire accorder ces deux versets?»

Réponse. Dieu nous a doués de raison, et il s'attend à ce que nous en fassions usage lorsque nous étudions sa Parole. Les hommes qui se moquent de la Bible parce qu'ils disent que ces versets se contredisent, ne les ont jamais examinés soigneusement.

Saül avait, de propos délibéré, transgressé le commandement de Dieu dans une affaire de grande importance. Samuel lui dit qu'à cause de cette transgression, Dieu l'avait rejeté, afin qu'il ne fût plus roi sur Israël. Alors Saül supplia instamment Samuel afin que ce jugement fût éloigné de lui; mais Samuel lui dit que Dieu n'est pas changeant comme l'homme et qu'il ne se repentirait pas, ni ne retirerai point sa juste sentence. Il avait averti Saül que sa transgression ne pouvait être pardonnée, et c'était en vain que Saül cherchait à éviter ce châtiement.

Mais au verset 35, la repentance qui est attribuée à Dieu est une tout autre chose que celle du verset 29. Dieu avait choisi Saül pour être roi sur Israël, parce qu'il possédait certaines qualités qui le rendaient spécialement propre pour cet office. Verset 17. Si Saül avait persévéré à montrer ces bonnes qualités, Dieu aurait continué à lui accorder la royauté; mais lorsque Saül devint très-méchant, il dut être rejeté de Dieu, à moins que Dieu lui-même ne changeât de caractère en aimant la méchanceté. Ce fut Saül et non pas Dieu qui changea, et la seule repentance que l'on puisse attribuer à Dieu est simplement ceci: Dieu avait choisi le juste Saül pour roi et le rejeta lorsqu'il devint injuste.

J. N. A.

PENSÉE SUR LA RELIGION.

QUELQUES personnes pensent que la religion consiste à se préparer à mourir. C'est une erreur. La religion consiste plutôt à bien vivre, mais on ne peut bien vivre sans être préparé à bien mourir. La question est donc plutôt de savoir comment on doit vivre que de savoir comment on pourra mourir. Vivre chrétiennement, c'est s'assurer inévitablement une mort chrétienne.

La vie est notre devoir; la mort est au soin de Dieu. Vivre est une affaire d'aujourd'hui, notre devoir le plus proche; mourir est réservé par cet avenir connu de Dieu seul. La religion est l'Esprit de Dieu pénétrant, aimant, élevant, adoucissant toute notre vie terrestre. Elle doit être pour nous comme la lumière du soleil, notre atmosphère; elle doit pénétrer notre existence, inspirer nos efforts et mettre tout notre être en harmonie avec l'économie divine.—*Extrait.*

Une religion qui n'est pas suffisante pour gouverner un homme ne sera pas suffisante pour le sauver. Ce qui ne distingue pas un homme de ce monde méchant, ne le distinguera pas non plus de ce monde lorsqu'il sera détruit par le feu.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

- LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente, les brochures et traités suivants:
- 1° Règne Millénaire. 16 pages. Prix 10 cts.
 - 2° Le Second Avènement; Objet et Proximité de cet Evénement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
 - 3° Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
 - 4° Le Jugement; ou les Enseignements de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
 - 5° Le Sanctuaire de la Bible. 16 p. 10 cts.
 - 6° Quel Jour Observerez-vous? et Pourquoi? 8 pages. 5 cts.
 - 7° Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
 - 8° Le Sabbat de la Bible. 32 pages. 20 cts.
 - 9° Le Premier Message d'Apocalypse. 10 cts.
 - 10° Le Second » » » 10 cts.
 - 11° Le Troisième » » » 20 cts.
 - 12° Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
 - 13° Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
 - 14° Les Deux Lois. 16 pages. 10 cts.
 - 15° La Loi et l'Evangile. 16 pages. 10 cts.
 - 16° Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
 - 17° La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
 - 18° L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
 - 19° Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
 - 20° Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
 - 21° Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
 - 22° Pouvons-nous Savoir? 8 pages. 5 cts.
 - 23° L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
- S'adresser: Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.